



Numéro 17 – Avril 2008

HINA, les femmes et la pêche

bulletin d'information

Sommaire

Les femmes ne vont jamais à la chasse, mais elles pêchent : L'égalité des femmes et des hommes dans la formulation des politiques et la planification stratégique du secteur de la pêche côtière en Océanie
M. Kronen et A. Vunisea p.3

Influences des institutions traditionnelles sur les rôles de l'homme et de la femme dans la société
A. Vunisea p. 16

La pêche d'*Anadara* fait vivre les ménages des zones urbaines de Tarawa (Kiribati) et de Suva (Îles Fidji)
L. Fay et al. p. 19

Enquête sur la pêche d'*Anadara* dans le village d'Ucunivanua, dans le district de Verata (Îles Fidji)
A. Tawake et al. p.27

Quand le risque de crédit en vaut la peine : investir dans des programmes de microcrédit en faveur des femmes des communautés côtières pauvres pour lutter contre la surpêche
A. Vincent p.32

Le poisson, clé de la sécurité alimentaire future des populations océaniques
J. Bell p.33

Plains feux sur la *Pacific Islands Marine Protected Area Community*
M. Gombos p.35

Toujours lutter ! Les femmes du secteur de la pêche créent leur propre organisation nationale pour défendre leurs droits, leurs moyens d'existence
N. Pierri p.36

Coordinatrice

Veikila Vuki
Marine Laboratory
University of Guam
UOG Station, PO Box 5214
Mangilao
Guam 96913
Courriel: vuki61@yahoo.co.uk

Production

Section Information
Division Ressources marines
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Fax: +687 263818
Courriel: cfpinfo@spc.int
www.spc.int/coastfish/indexf/

Produit avec le soutien financier
de l'Australie, la France et
la Nouvelle-Zélande

Éditorial

Bienvenue au lecteur de ce nouveau numéro du bulletin d'information *HINA, les femmes et la pêche*. Cette fois, nous faisons la lumière sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche côtière, les activités halieutiques des femmes de communautés urbaines et rurales, ainsi que la place des femmes dans le développement.

Nous commençons par deux articles consacrés aux problèmes d'égalité des hommes et des femmes. Mecki Kronen et Aliti Vunisea évoquent les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche côtière dans 17 États et Territoires insulaires océaniques. Les conditions de participation des femmes à la pêche ont évolué : les femmes ont désormais recours au transport par bateaux à moteur, pêchent la nuit, tirent des revenus de la pêche et plongent pour pêcher invertébrés ou poissons. Les femmes sont en outre généralement chargées de la transformation et du transport des poissons et invertébrés jusqu'au marché local, ainsi que de leur vente à des acheteurs, des agents ou des intermédiaires. La participation des femmes aux activités de commercialisation doit être également prise en considération par les responsables de la gestion halieutique. Aliti Vunisea traite aussi de l'influence des institutions sur les rôles des hommes et des femmes dans le Pacifique. Qu'elles soient traditionnelles, culturelles, religieuses ou commerciales, les institutions exercent une énorme influence sur la division du travail selon le sexe dans les sociétés océaniques.

Les deux rapports de recherche publiés dans le présent bulletin concernent la pêcherie d'*Anadara*. Dans le premier, Lilian Fay-Sauni, Veikila Vuki, Samasoni Sauni et Temakei Tebano comparent la participation des femmes à la pêche d'*Anadara*, dans les zones urbanisées de Kiribati et des Îles Fidji. Ils soulignent l'importance de la récolte d'*Anadara* dans l'atténuation de la pauvreté dans les zones urbaines de Tarawa et Suva. Le deuxième rapport sur la pêche d'*Anadara* repose sur une étude de cas, conduite par Alifereti Tawake, Veikila Vuki et Bill Aalbersberg, concernant le rôle de la pêche d'*Anadara* comme moyen de subsistance pour une communauté rurale de Fidji.

Dans un court article, Johann Bell montre que le poisson continue d'être l'un des piliers de la sécurité alimentaire en Océanie. Dans son article, Amanda Vincent souligne la nécessité d'investir dans des programmes financés par des microcrédits. L'octroi de microcrédits à des femmes de communautés pauvres pratiquant la pêche côtière contribuera certainement aux efforts de conservation et à la prévention de la surpêche. Ce programme doit absolument être promu dans les pays océaniques, afin de donner aux femmes les moyens d'être autonomes, d'atténuer la pauvreté et de soutenir les efforts de conservation dans la région.

Un réseau de conservation, la PIMPAC (*Pacific Islands Marine Protected Area Community*, Communauté des aires marines protégées d'Océanie), a été mis en place il y a deux ans. En décrivant ses activités récentes, Meghan Gombos rend compte des difficultés particulières rencontrées dans la gestion des aires marines protégées océaniques, et du rôle que la PIMPAC joue dans la recherche de solutions.

Naina Pierri et Man Yu Chang évoquent les luttes acharnées que les femmes ont dû mener au Brésil. De courageuses pêcheuses brésiliennes se sont mobilisées pour créer leur propre association nationale. Il leur a fallu trois ans pour y parvenir, mais grâce à leurs efforts, ces femmes ont pu définir leurs priorités et les faire connaître. Ramya Rajagopalan révèle les nombreux obstacles rencontrés par les femmes qui récoltent des algues dans le golf de Mannar, en Inde. Ces femmes ont des perspectives d'avenir incertaines, et elles luttent pour continuer d'accéder au seul moyen de subsistance qu'elles aient jamais connu.

Le présent numéro du bulletin traite de la condition des femmes qui pratiquent la pêche et de leur contribution à la subsistance du ménage. Tout commentaire sur les articles publiés dans ces pages est le bienvenu. Je vous encourage à nous soumettre des articles sur les femmes et la pêche en milieu communautaire dans votre pays ou votre région.

Veikila Vuki

Photo de couverture: Vente de crabe sur un marché local de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Image: Mecki Kronen ©.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanique de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Iles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.

Les femmes ne vont jamais à la chasse, mais elles pêchent : L'égalité des femmes et des hommes dans la formulation des politiques et la planification stratégique du secteur de la pêche côtière en Océanie

Mecki Kronen¹ et Aliti Vunisea¹

Introduction

En dépit de Whiting, qui affirme que "les femmes ne vont jamais à la chasse" (1941, cité dans O'Brien 1984), il est généralement admis que les Océaniennes ont participé de tout temps, et participent de plus en plus, à la pêche côtière (1941, dans O'Brien 1984). Cela s'explique peut-être par le fait que la pêche est l'un des moyens de subsistance essentiels des populations des États et Territoires insulaires océaniques. La mer a toujours fourni de la nourriture et des objets à troquer et échanger. De nos jours, les ressources marines conservent leur importance cruciale pour les populations d'Océanie, région du monde accusant la plus forte consommation moyenne de produits de la mer par habitant. Les ressources marines constituent aussi une source de revenus pour les particuliers et contribuent pour une grande part au revenu national.

Le progrès socioéconomique se traduit non seulement par l'évolution du mode de vie, de nutrition et des systèmes économiques, mais aussi par celle des rôles respectifs des hommes et des femmes. Alors que, par le passé, les hommes comme les femmes fournissaient nourriture et abri à la famille, leurs rôles respectifs étaient définis avec beaucoup plus de précision qu'aujourd'hui. L'éducation, l'existence de techniques de pêche améliorées, la migration de membres du ménage (partis gagner de l'argent ailleurs), l'affaiblissement des liens sociaux traditionnels, les pénuries de ressources et le manque de moyens financiers qui compenseraient la baisse de production vivrière, sont autant de facteurs qui ont entraîné des changements dans l'attribution des rôles, notamment ceux des femmes. Selon Bennett (2005), "tout changement important qui intervient dans l'environnement économique de la communauté vivant de la pêche peut avoir un effet dramatique sur la capacité des femmes d'être des moteurs du changement". Les revenus que les femmes tirent de leurs activités doivent en effet être consacrés à l'entretien du ménage, contrairement aux revenus des hommes, qui, dans de nombreuses sociétés de pêcheurs, peuvent les dépenser à leur guise. Selon Bennett, cette différence constitue pour les femmes "une forte mesure d'incitation économique

et financière à innover" pour satisfaire tous leurs besoins (logement, santé, éducation et nourriture) (Sen 1999). Si le rôle des femmes a profondément changé — ce qui est visible non seulement dans le contexte urbain des États et Territoires insulaires océaniques, mais aussi, de plus en plus, dans le contexte rural — la vraie question est de savoir dans quelle mesure ces changements sont reconnus et pris en compte dans les politiques nationales et, dans le cadre du présent article, dans la gestion halieutique.

Patricia Ngamata Tuara se demandait, en 1995 : "Pourquoi devrait-on prendre en considération la contribution des femmes à la gestion et au développement de la pêche ?" En réponse, elle soulignait ceci : "L'objectif de promotion du développement durable ne saurait être atteint si l'on ne prend pas en considération le rôle de tous les exploitants de ressources marines".

De nombreux exemples montrent que les pays océaniques commencent à percevoir la nécessité de prendre en compte les femmes dans leur politique halieutique ou leurs stratégies de développement. Ainsi, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a élaboré une politique en faveur des femmes dès le début des années 70, bien qu'il ait fallu attendre 1989 pour voir mise sur pied une politique nationale en faveur des femmes dans le secteur de la pêche (Secrétariat du Commonwealth, 1990) — et par la suite, un programme du Ministère des pêches et des ressources marines visant à développer le rôle des femmes dans ce secteur. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres ; des études comparatives pourraient être faites non seulement dans toute la région océanique, mais aussi ailleurs dans le monde. Des conférences internationales scientifiques et techniques sont consacrées à la place de la femme dans la pêche, et toutes les grandes institutions internationales et régionales se penchent sur la condition féminine ou sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans le secteur halieutique. Mais apparemment, il reste encore à trouver une politique qui satisfasse à toutes les exigences institutionnelles, prenne en compte toutes les activités, à l'échelon national et communautaire, et qui soit non seulement efficace mais admissible par tous.

1. Chargées de recherche (pêche en milieu communautaire), Observatoire des pêches récifales, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Courriels: MeckiK@spc.int et AlitiV@spc.int

Ainsi, Omoto (2004) cite cinq exemples de divers ensembles d'indicateurs ou de listes de vérification mis au point pour évaluer le rôle central des femmes dans les pays en développement :

- Indicateurs de la Banque mondiale (2003) ;
- Rapport du PNUD sur le développement humain (2003), qui prévoit un indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et un indicateur de la participation des femmes (IPF) ;
- GenderStats (groupe Banque mondiale 2003), base de données en ligne de statistiques et indicateurs sur la parité hommes-femmes ;
- Special Target Group of Development Projects, Women in Fishing Communities ("Un groupe particulièrement ciblé par les projets de développement : les femmes dans les communautés de pêcheurs"), directives, checklist élaborée par la FAO (FAO 1988), et
- "Les besoins d'information sur les questions d'égalité hommes-femmes dans le secteur de la pêche intérieure et dans les petits cours d'eau", article qui présente une ligne directrice en vue d'une étude pluridisciplinaire des rôles des hommes et des femmes dans la pêche intérieure (Seki and Sen 1994).

Comme le remarque Omoto, la plupart de ces checklists comportent des données et statistiques à l'échelon national, mais elles sont à une échelle trop grande et trop générale pour fournir des informations sur les activités des femmes à l'échelon communautaire.

Dans le cas de la liste de Seki and Sen (1994), bien que les directives soient pluridisciplinaires et concernent les ménages et communautés, elles se limitent à une seule étude de cas qui ne permet pas d'établir des comparaisons à l'échelon régional ou international.

En suivant ce raisonnement, nous nous appuyons sur certaines expériences et sur des données recueillies dans le cadre du projet PROCFish/C (programme régional de développement de la pêche océanique et côtière, composante côtière), financé par l'Union européenne, qui est exécuté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), afin de :

- faire apparaître certaines disparités entre la participation des hommes et celle des femmes à la pêche côtière ;
- expliquer ces disparités, et
- dégager certaines conséquences pour la gestion halieutique, voire des liens avec la politique nationale.

Cet article ne prétend pas proposer une analyse exhaustive des rôles spécifiques des hommes et des femmes dans la pêche côtière dans les 17 États et Territoires insulaires océaniques participants, mais plutôt mettre en lumière certains des principaux rôles que jouent les femmes dans le secteur de la pêche côtière, et leurs conséquences pour les gestionnaires, les conseillers en politique halieutique et les responsables de la planification stratégique.

Méthode

Les expériences et données sur lesquelles le présent article se fonde sont puisées dans les enquêtes socioéconomiques menées sur le terrain dans le cadre de PROCFish/C et dans la base de données correspondante. Les données ont surtout été recueillies à l'aide d'un questionnaire structuré et fermé, adressé à des ménages ciblés et des pêcheurs adultes des deux sexes (âgés de plus de 15 ans) qui ciblent les poissons et les invertébrés. Le même ensemble de questionnaires et la même approche méthodologique ont été utilisés dans chacune des communautés étudiées. Bien que les enquêtes socioéconomiques menées sur le terrain n'aient pas précisément porté sur les rôles respectifs des hommes et des femmes mais visé à évaluer le niveau actuel d'exploitation des ressources récifales et lagonaires, la plupart des informations recueillies dans ce cadre peuvent être ventilées en fonction de la participation des hommes et des femmes.

En règle générale, quatre communautés rurales côtières sont choisies dans chacun des 17 pays participant à PROC-FISH/C. Chaque communauté est représentative d'une population fortement tributaire des ressources récifales et lagonaires, ainsi que des principaux environnements et habitats marins du pays concerné. Jusqu'à présent, des enquêtes ont été conduites sur le terrain dans 15 des 17 États et Territoires insulaires océaniques participants. Du fait des progrès de la saisie et de la vérification des données, les données de 12 pays, facilement accessibles, ont été utilisées pour le présent article : Îles Cook (2 sites), États fédérés de Micronésie (Yap, 2 sites), Polynésie française (5 sites), Kiribati (4 sites), Nauru (1 site), Nouvelle-Calédonie (5 sites), Niue (1 site), Papouasie-Nouvelle-Guinée (4 sites), Samoa (4 sites), Tuvalu (4 sites), Vanuatu (4 sites), Wallis et Futuna (3 sites).

Nous indiquons ci-dessous les tendances de la pêche qui s'appliquent à la plupart des pays. Nous avons donc choisi quelques indicateurs et utilisé des moyennes pour chaque indicateur et communauté. Nous n'avons pas cité le nom réel de chaque communauté, mais avons simplement numéroté les sites de chaque pays étudié dans le présent article.

Les indicateurs suivants ont été choisis :

- Nombre de femmes et d'hommes par ménage pêchant des poissons et des invertébrés
- Prises annuelles moyennes par pêcheur, sexe et habitat ciblé
- Prises moyennes par unité d'effort, par sexe et par habitat ciblé
- Participation des hommes et des femmes à la collecte et à la pêche d'invertébrés en plongée
- Objectifs de collecte et pêche en plongée d'invertébrés par sexe
- Prises annuelles moyennes par pêcheur et par sexe et par pêcherie sélectionnée d'invertébrés

2. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) compte 22 membres insulaires océaniques. Parmi eux, 17 participent au programme régional de développement de la pêche océanique et côtière financé par l'Union européenne et conduit par la CPS. Ces 17 États et Territoires insulaires océaniques sont les suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Îles Fidji, Polynésie française, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis et Futuna.

Résultats

Qui pêche quoi ?

Les résultats reportés sur les figures 1, 2 et 3 montrent qu'il est rare que les femmes pêchent exclusivement du poisson. Toutefois, par rapport aux hommes, les femmes jouent un grand rôle dans la collecte exclusive d'invertébrés (figure 2).

Si l'on compare les pêcheurs hommes et femmes qui pêchent à la fois des poissons et des invertébrés, on constate que le pourcentage d'hommes qui participent aux deux activités à un moment donné est généralement plus élevé que celui des femmes. Dans près de 15 % des communautés étudiées, 30 à 50 % des femmes entrent dans cette catégorie, mais la participation des pêcheurs hommes représente 35 à 55 % dans plus de 50 % des sites étudiés (figure 3).

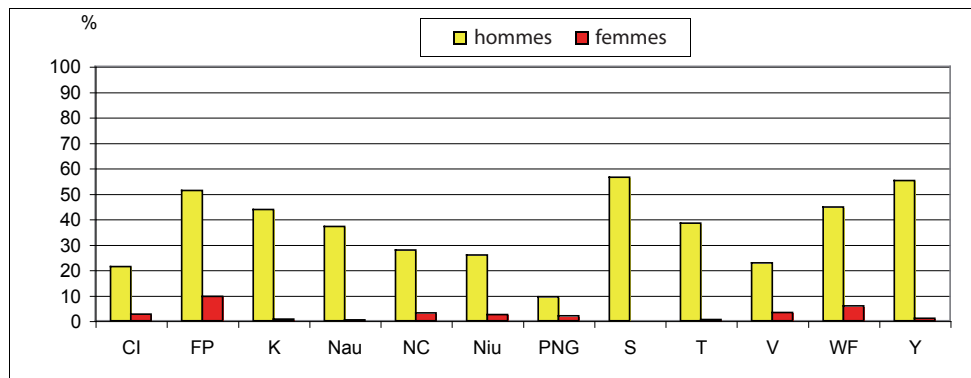


Figure 1. Pourcentage de pêcheurs pratiquant uniquement la pêche de poissons, par sexe et par ménage (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

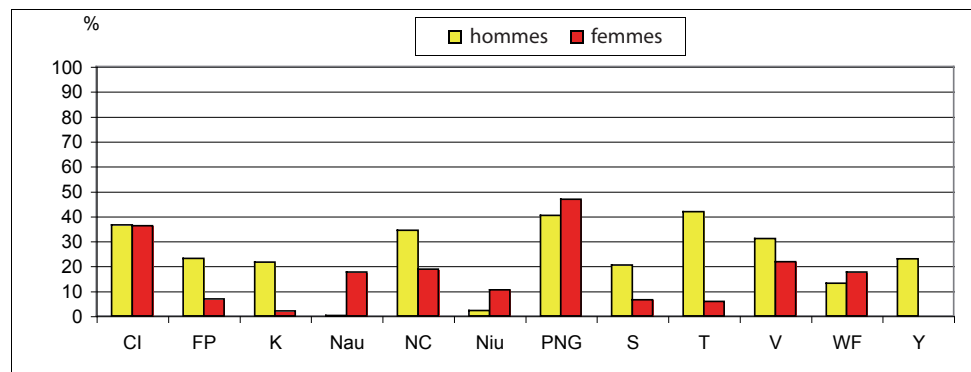


Figure 2. Pourcentage de pêcheurs pratiquant exclusivement la collecte d'invertébrés, par sexe et par ménage (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap)

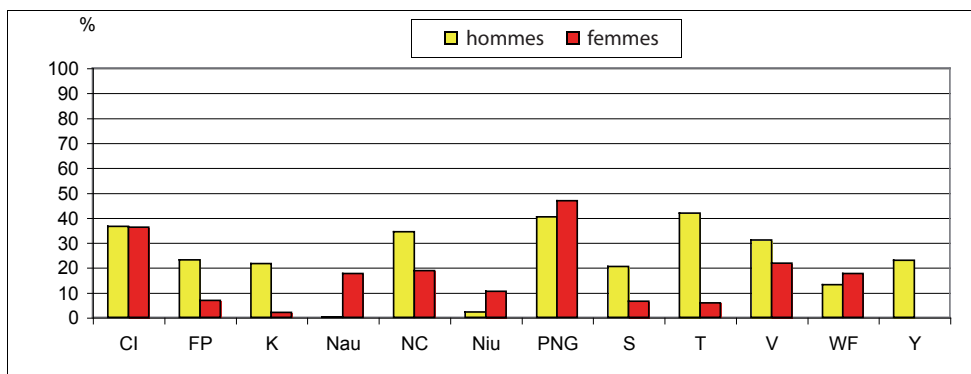


Figure 3. Pourcentage de pêcheurs par sexe et par ménage qui pêchent du poisson et des invertébrés (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

Prises annuelles moyennes des pêcheurs de poissons

Les prises annuelles moyennes par pêcheur et par sexe selon l'habitat peuvent servir d'indicateur des différences suivantes :

- état des ressources,
- finalité de la pêche (vivrière, commerciale),
- rôles respectifs des hommes et des femmes,
- combinaison de ces trois paramètres.

À des fins de cohérence, nous ne comparons ici que les trois principaux habitats qui existent dans la plupart des sites étudiés, sinon tous : récif côtier abrité, lagon et récif externe. Les sites où il manque l'un de ces trois habitats ne sont pas pris en considération dans cette analyse.

En comparant les figures 4, 5 et 6, on voit que les prises annuelles maximales proviennent de l'habitat "récif externe", suivies par l'habitat "récif côtier abrité". Les moins élevées proviennent des lagons. Cela pourrait s'expliquer

par le meilleur état des ressources du récif externe que celui des ressources des deux autres habitats, et/ou par le fait que les pêcheurs ciblent le récif externe pour des raisons commerciales et non à des fins vivrières, d'où la productivité annuelle plus élevée recherchée.

Les enquêtes montrent aussi que la participation des femmes à la pêche sur le récif externe est pratiquement inexistante. En effet, elles n'en ont guère le temps : elles s'occupent du ménage et de la famille, et, souvent, elles ne disposent pas de bateaux à moteur pour se rendre à l'extérieur du récif. Elles pêchent généralement sur le récif côtier abrité et dans les habitats lagunaires. Pour ce qui est de la productivité annuelle plus élevée des pêcheurs qui ciblent le récif côtier abrité, les prises annuelles moyennes des femmes sont généralement très inférieures à celles des hommes. En ce qui concerne les prises dans les habitats lagunaires — pêche censée avoir une finalité moins commerciale, et être moins avantageuse du point de vue de la qualité de l'habitat — les prises annuelles des femmes sont souvent comparables à celles déclarées par les hommes.

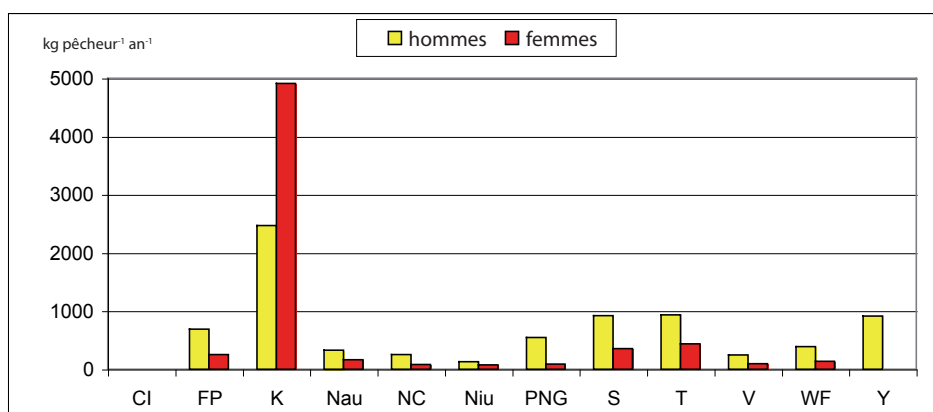


Figure 4. Prises annuelles moyennes de poissons (kg par pêcheur et par an) déclarées par les pêcheurs hommes et femmes ciblant l'habitat "récif côtier abrité" (source : enquêtes socio-économiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

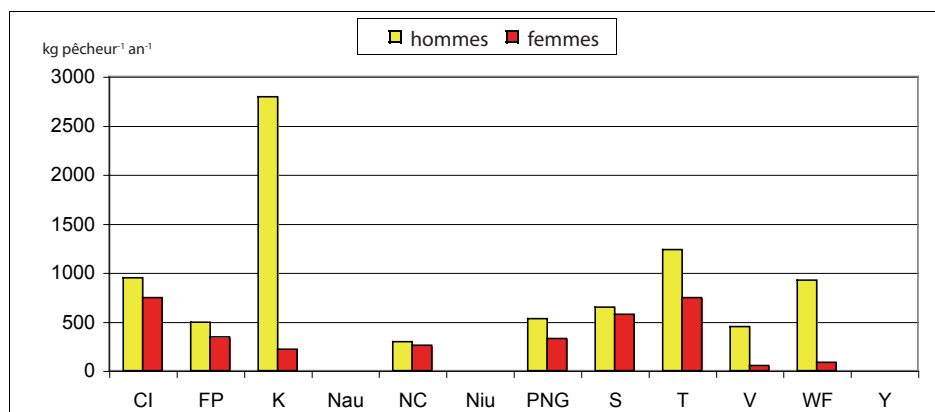


Figure 5. Prises annuelles moyennes de poissons (kg par pêcheur et par an) déclarées par les pêcheurs hommes et femmes ciblant l'habitat "lagon" (source : enquêtes socio-économiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

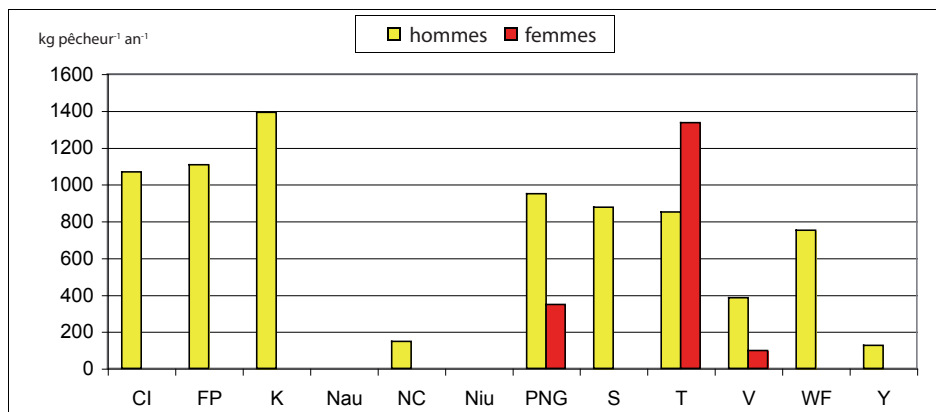


Figure 6. Prises annuelles moyennes de poissons (kg par pêcheur et par an) déclarées par les pêcheurs hommes et femmes ciblant l'habitat "récif externe" (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

PUE moyennes des pêcheurs de poissons

Les PUE des pêcheurs de poissons sont les prises moyennes, exprimées en kg, par pêcheur et par heure de pêche (c'est-à-dire le temps passé du départ du bateau au débarquement des prises). Les PUE servent d'indicateur de l'efficacité de la pêche. Les PUE sont présentés pour les trois grands habitats : récif côtier abrité, lagon et récif externe (figures 7, 8 et 9), en complément des prises annuelles moyennes présentées plus haut. Les chiffres maxima sont enregistrés par les pêcheurs qui vont sur le récif externe, qui prennent plus de 3 kg par heure sur la plupart des

sites. Si l'on prend des prises de 3 kg par heure comme seuil de comparaison de la productivité entre habitats ciblés, ce seuil n'est atteint que sur 50 % environ des sites étudiés pour la pêche sur le récif côtier abrité. Les PUE enregistrées pour le lagon sont encore plus faibles. Ces données montrent aussi que les femmes réalisent des PUE comparables dans les rares cas où elles pêchent sur le récif externe. Il en va de même pour la pêche dans le lagon. Dans le cas de la pêche sur le récif côtier abrité, la plupart des PUE réalisées par les femmes sont toutefois bien inférieures, surtout sur les sites où ce sont les hommes qui enregistrent les PUE les plus élevées.

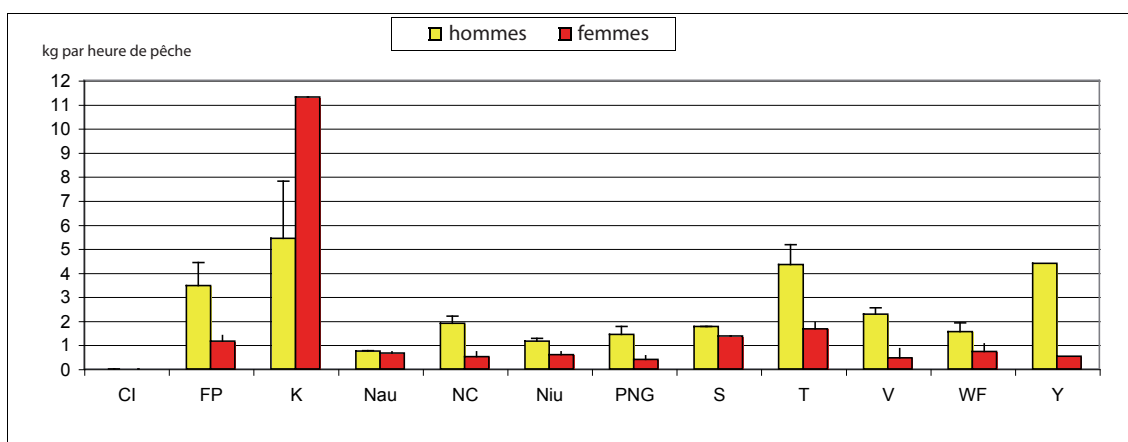


Figure 7. PUE moyennes déclarées (kg par heure de pêche ; ET) pour l'habitat "récif côtier abrité" par sexe (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

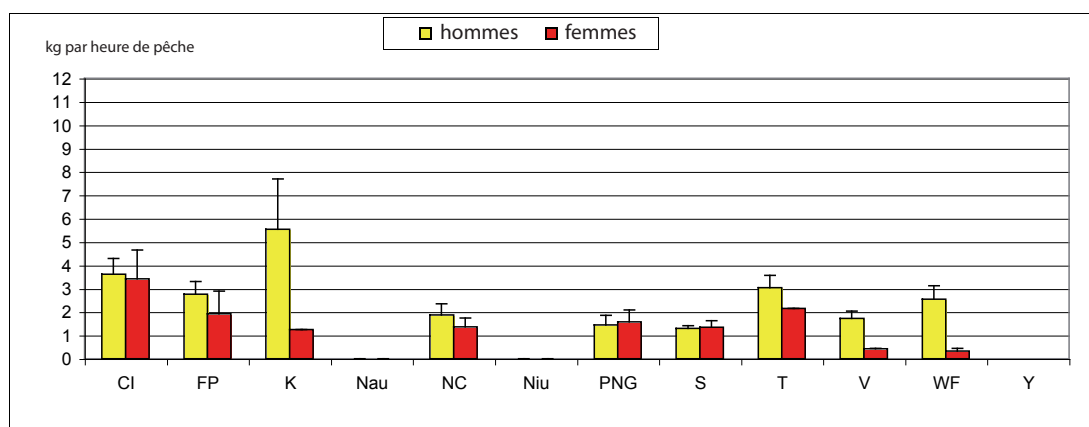


Figure 8. PUE moyennes déclarées (kg par heure de pêche ± ET) pour l'habitat "lagon" par sexe (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

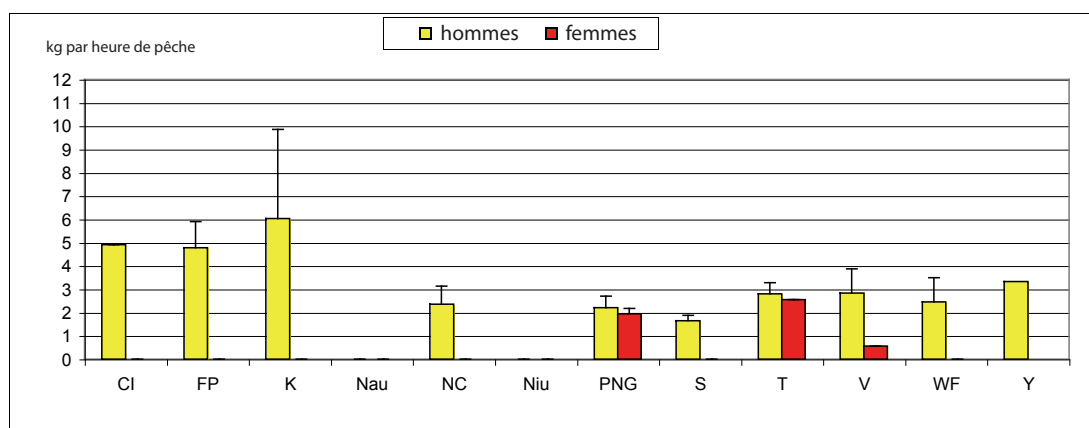


Figure 9. PUE moyennes déclarées (kg par heure de pêche ± ET) pour l'habitat "récif externe" par sexe (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

Participation des hommes et des femmes à la pêche d'invertébrés

La pêche d'invertébrés se pratique par ramassage (collecte) et en plongée. En règle générale, les activités de collecte sont destinées à la subsistance et à la demande du marché local, tandis que la plongée est souvent liée à la pêche commerciale et alimente les marchés nationaux et à l'exportation (par exemple bêche-de-mer, langouste, troca). Alors que le ramassage ne nécessite qu'un matériel minimal (couteaux, cuillers, paniers, seaux) qui fait partie des ustensiles de ménage courants, la pêche d'invertébrés en plongée peut nécessiter un transport par bateau, souvent équipé d'un moteur (pour se rendre sur les zones de pêche éloignées du rivage), un équipement de plongée (masque, tuba, palmes) et des outils (harpon, couteaux, etc.).

Ces données suggèrent que ce sont en majorité des femmes qui pêchent des invertébrés, et qu'elles sont nombreuses à exercer cette activité. Lorsqu'on fait une projection distincte de la participation des hommes et des femmes au ramassage et à la pêche d'invertébrés en plongée (figures 10 et 11), on constate que les femmes sont majoritaires dans les activités de collecte, mais qu'elles plongent rarement pour pêcher des invertébrés. Pour savoir quelles sont les activités de pêche d'invertébrés en plongée qui attirent le plus de femmes, nous avons compté les femmes qui se rendent sur chaque site de plongée étudié (34 en tout). La fréquence de participation des femmes à chacune des pêcheries d'invertébrés accessibles en plongée ressort de la figure 12. C'est dans la pêche d'holothuries que la participation des femmes est la plus forte, ainsi que celle de la pêche d'autres espèces en plongée (bénitiers, poulpes et langoustes). Il faut noter ici que la pêche d'holothuries

peut inclure la collecte de spécimens en marchant sur des herbiers ou sur la crête du récif à marée basse, ou la participation au transfert des prises du bateau sur la plage, ou encore le séchage et la transformation des prises. Il en va de même pour les "autres" espèces d'invertébrés (lan-

goustes, bénitiers et poulpes) qui peuvent être récoltées dans 50 cm d'eau à marée basse. Ainsi, le pourcentage de femmes enregistré sous "pêche d'invertébrés en plongée" peut représenter des femmes qui collectent des invertébrés, mais à des fins commerciales.

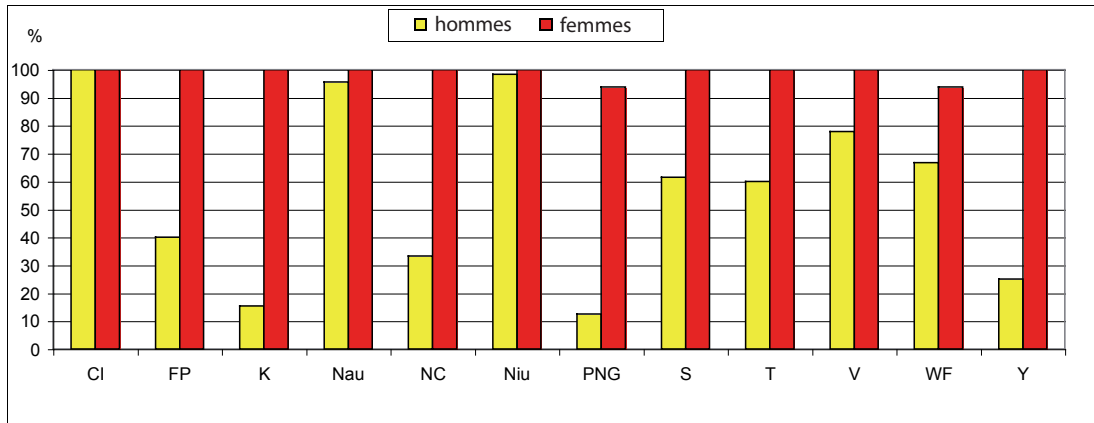


Figure 10. Pourcentage de pêcheurs hommes et femmes participant au ramassage d'invertébrés (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C)
 (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

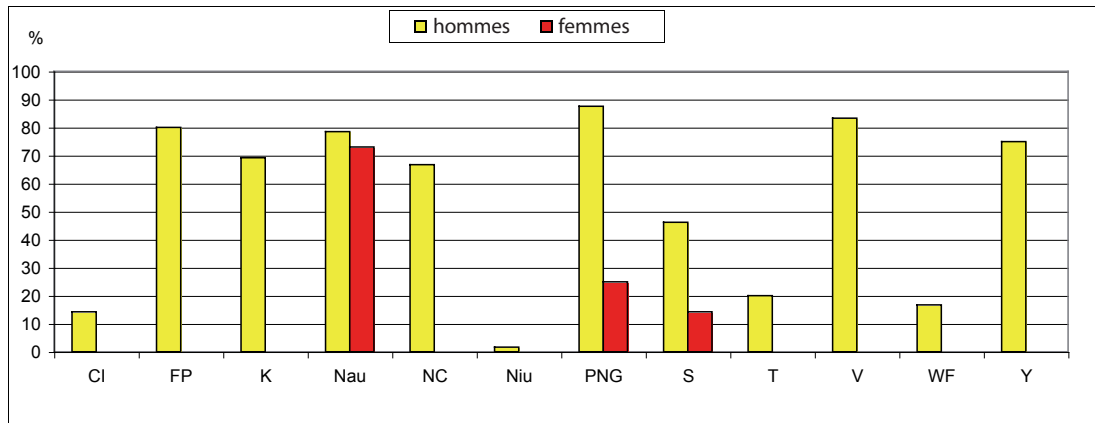


Figure 11. Pourcentage de pêcheurs hommes et femmes participant à la pêche d'invertébrés en plongée (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C)
 (CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

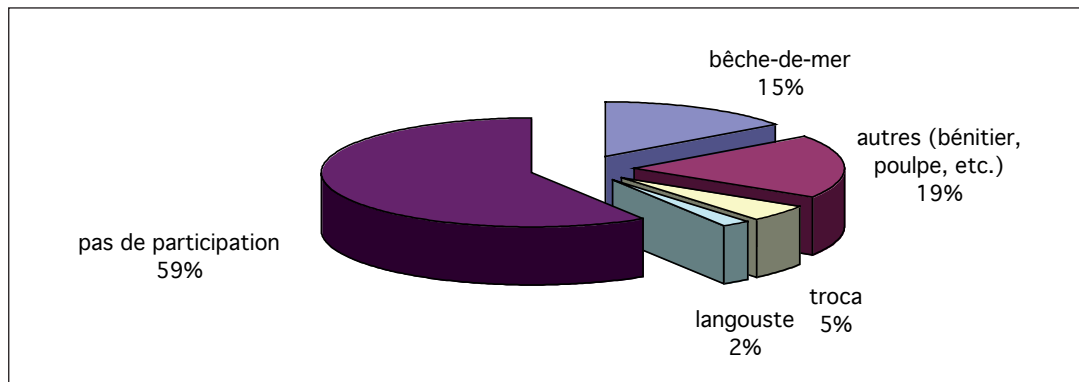


Figure 12. Nombre de fois où des femmes ont dit participer à l'une des diverses activités de pêche d'invertébrés en plongée, exprimé en % de tous les sites (n = 34 sites) (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C)

Objectifs de la pêche d'invertébrés

Les arguments précités, visant à caractériser les activités de ramassage et de pêche en plongée dans leurs grandes lignes, sont confirmés par la proportion de chaque activité conduite à des fins de subsistance, de commerce ou des deux. La figure 13 montre que la collecte d'invertébrés est surtout destinée à nourrir la famille, et que cette activité est peu pratiquée dans un but uniquement commercial. Pour ce qui est de la pêche d'invertébrés en plongée, la subsistance et la génération de revenus semblent revêtir une importance égale. Il faut noter ici que si certaines espèces (le troca, par exemple) sont surtout récoltées afin de vendre les coquilles à l'exportation, la chair est utilisée localement comme nourriture.

Prises annuelles moyennes d'invertébrés

Pour comparer la productivité des femmes qui pêchent des invertébrés avec celle des hommes, nous avons choisi les méthodes de ramassage qui ont la faveur des deux sexes : ramassage sur la crête des récifs, collecte de bêche-de-mer (à laquelle les femmes participent le plus, parmi l'ensemble des pêcheurs d'invertébrés en plongée ou à des fins commerciales) et la récolte de trocas, exclusivement pratiquée par des hommes.

En général, il y a peu de différence entre la production annuelle des deux sexes. En comparant les trois pêcheries illustrées par les figures 14 (collecte sur la crête des récifs), 15 (collecte d'holothuries) et 16 (pêche de trocas en plongée par les hommes seulement), il apparaît que la variabilité entre sites est plus importante que la variabilité de la productivité annuelle entre hommes et femmes. La figure 14 montre qu'il existe une tendance à une productivité légèrement supérieure de la part des femmes qui se livrent au ramassage d'invertébrés sur la crête des récifs.

Discussion

Nos schémas montrent que les femmes participent à la fois à la pêche de poissons et à la récolte d'invertébrés, mais qu'elles y jouent des rôles particuliers. Ces résultats recourent les principaux traits communs aux systèmes de connaissances locales relatives à l'environnement marin côtier et aux ressources, décrits par Ruddle (1993, 1994), notamment la conclusion que les compétences et les tâches sont différentes selon l'âge et le sexe et sont enseignées par les membres du sexe correspondant (Omoto 2004; Kronen 2005). En règle générale, le rôle des femmes dans la pêche récifale et lagonaire des États et Territoires insulaires océaniques est très axé sur la collecte d'invertébrés (ramassage) et la pêche de poissons sur les récifs côtiers abrités et dans les lagons. La production des femmes qui pêchent du poisson est généralement moins grande que celle des hommes, selon la productivité annuelle et l'efficacité (PUE), mais, dans le cas de la collecte d'invertébrés, le tableau est différent : la production des hommes et des femmes n'est guère différente, et les femmes ont parfois de meilleurs résultats que les hommes (ou, comme on l'a observé pour certaines pêcheries, les femmes ne participent pas du tout).

Certaines grandes tendances se dégagent de ces observations et données sur les stratégies de pêche. En règle générale, et vu l'isolement de certaines communautés rurales, souvent encore très traditionnelles, les femmes pêchent surtout à des fins de subsistance, bien qu'elles semblent de plus en plus s'orienter vers des activités d'où elles tirent quelques revenus, afin d'avoir des liquidités pour faire face aux besoins élémentaires du ménage et de la famille. L'évolution de la situation socioéconomique dans les États et Territoires insulaires océaniques a toutefois provoqué des changements marqués dans les rôles respectifs des hommes et des femmes : ainsi, les

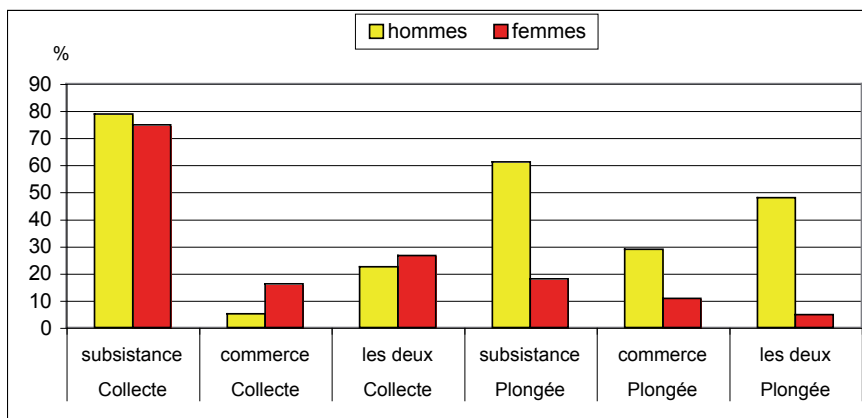


Figure 13. Finalités de la collecte et de la pêche d'invertébrés en plongée en pourcentage des réponses des hommes et des femmes (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C)

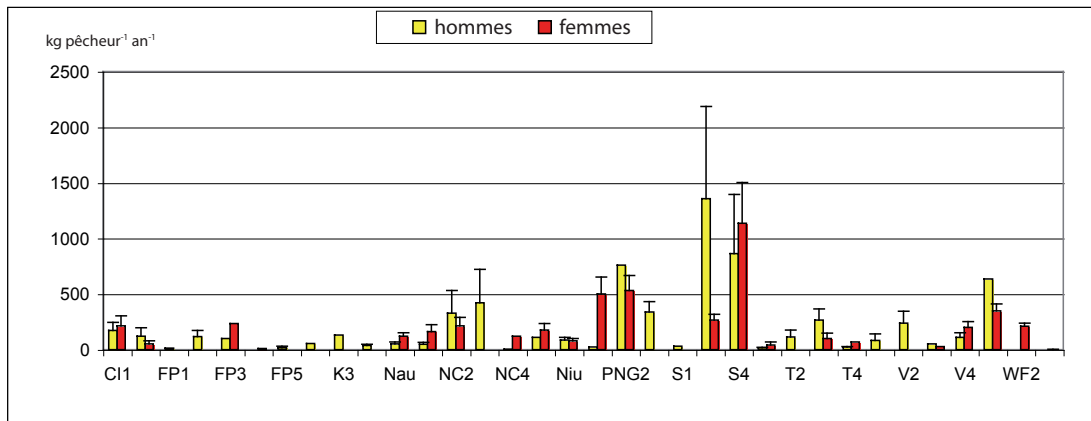


Figure 14. Prises annuelles moyennes (kg par pêcheur et par an; ET) déclarées par les hommes et les femmes qui pratiquent la collecte sur la crête récifale (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C)

(CI = Îles Cook, FP = Polynésie française, K = Kiribati, Nau = Nauru, NC = Nouvelle-Calédonie, Niu= Niue, PNG = Papouasie-Nouvelle-Guinée, S = Samoa, T = Tuvalu, V = Vanuatu, WF = Wallis et Futuna, Y = Yap).

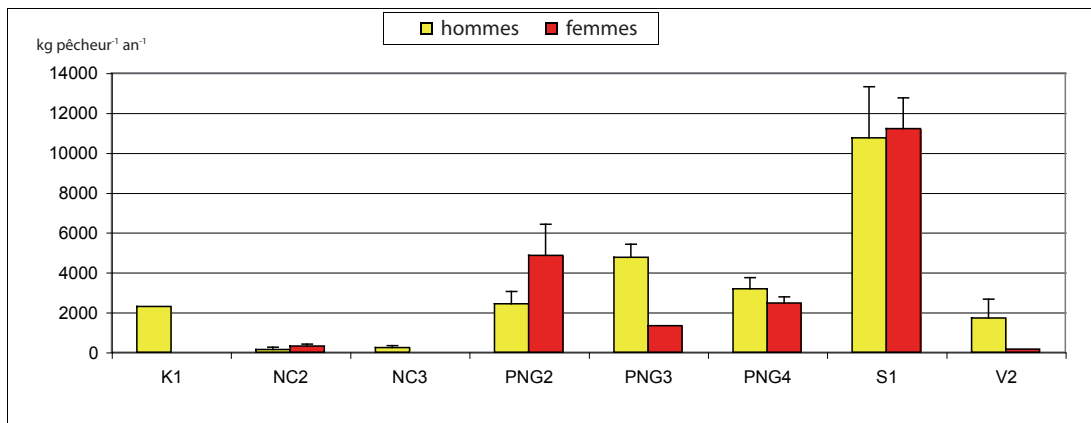


Figure 15. Prises annuelles moyennes (kg par pêcheur et par an; ET) déclarées par les hommes et les femmes qui collectent des holothuriers (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (K-Kiribari, NC-New Caledonia, PNG-Papua New Guinea, S-Samoa).

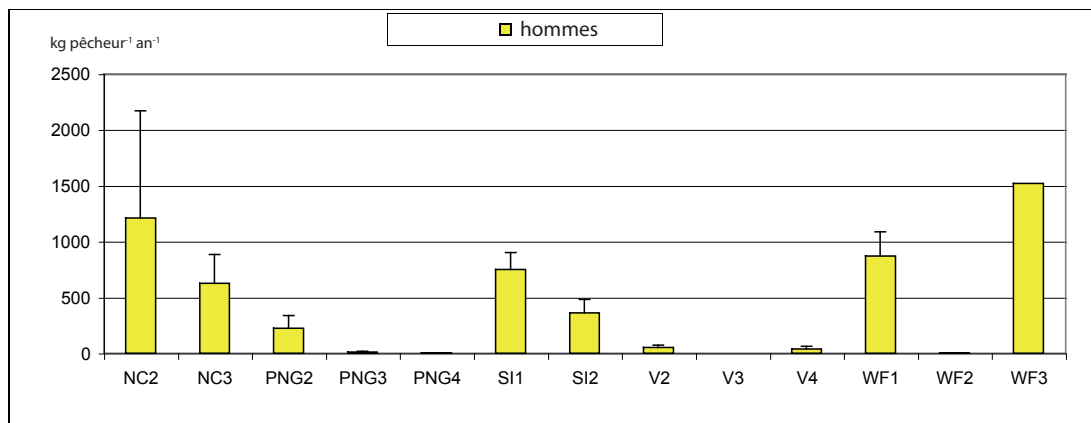


Figure 16. Prises annuelles moyennes (kg par pêcheur et par an; ET) de troca déclarées par les hommes (source : enquêtes socioéconomiques conduites dans le cadre de PROCFish/C) (NC-New Caledonia, PNG-Papua New Guinea, S-Samoa, V-Vanuatu, WF-Wallis and Futuna).

femmes participent à des activités de pêche lucratives qui vont au-delà de la simple réponse à des demandes de temporaires ou peu fréquentes de liquidités. Malgré cela, les femmes qui participent à des activités de pêche visant à augmenter leurs revenus semblent continuer d'assumer des fonctions traditionnellement bien définies, au lieu d'adopter de nouvelles stratégies. Ainsi, les activités de ramassage peuvent viser la collecte de coquillages en vue d'une production artisanale commerciale, ou la vente des prises sur le marché local pour contribuer à la satisfaction des besoins élémentaires de la famille. La collecte de bêtes-de-mer peut aussi exiger que les femmes pratiquent la plongée. Il en va de même pour la collecte de poulpes et de langoustes, qui peuvent se vendre sur le marché local, les langoustes pouvant même être exportées.

Les données que nous avons recueillies dans toute la région laissent à penser que ce sont les hommes, en revanche, qui capturent la majorité des poissons, en volume et en poids ; ils répondent donc à la plupart des besoins financiers et alimentaires de la famille. Il existe aussi des différences dans le degré de participation des hommes et des femmes en fonction des pratiques traditionnelles. Dans certains cas, les femmes assument davantage de responsabilités alimentaires que les hommes, tandis que dans d'autres cultures, les femmes participent rarement à la pêche. Ainsi, nos données détaillées mettent en lumière des cas où les femmes sont les principales pourvoyeuses de produits de la mer pour le ménage. D'après Matthews (1991), l'apport de protéines de 11 % des ménages de Kiribati dépend complètement des coquillages ramassés par les femmes et les enfants.

D'autres exemples peuvent être cités. Chapman (1987) a montré que le rendement total des femmes était de 32 % aux Samoa américaines, et de 25 à 50 % dans le golfe de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les prises totales sur l'île principale de Fidji, Viti Levu, en 1993, ont été estimées à 3 515 tonnes pour la pêche de subsistance et 6 206 t pour la pêche artisanale (Rawlinson et al. 1995). En revanche, les ventes d'invertébrés étaient en moyenne de 700 t par an environ, représentant 1,5 million de dollars fidjiens. Les bénéficiers d'eau douce et salée, exclusivement ramassés et vendus par des femmes, représentaient près de 48 % de ce volume.

De tout temps, la pêche a été considérée comme une activité dangereuse (Schoeffel 1995) et le temps passé en mer, souvent de nuit, ne permettait pas aux femmes de s'occuper de leurs enfants et de leur famille. Omeri et Wararu (Secrétariat Commonwealth 1990) ont indiqué que, pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, "la participation des femmes aux activités halieutiques était minime et, au mieux, subordonnée à celle de l'homme, considéré comme le pourvoyeur et le protecteur de la famille". Cette description continue de s'appliquer dans des contextes modernes. Les femmes préfèrent pêcher pendant la journée, ce qui leur permet d'être chez elles pour préparer le dîner familial, de surveiller les enfants et de répondre à leurs besoins la nuit. Lorsque la collecte est pratiquée à des fins de génération de revenus, et lorsque la pression due à la pêche augmente (ce qui est souvent associé à un déclin des ressources), les femmes pêchent la nuit : elles collectent les

holothuries et ramassent des invertébrés sur les récifs plus productifs, ce qui leur permet de cibler des espèces actives la nuit ou des espèces plus abondantes qui leur font gagner plus si elles sont pêchées la nuit. Les femmes semblent aussi continuer à cibler des habitats aisément accessibles, généralement dans des eaux peu profondes, proches du littoral (Matthews 1991). Cela peut s'expliquer par les contraintes de temps, l'inaccessibilité de bateaux à moteurs, ou l'accès limité à des techniques de pêche appropriées à d'autres habitats (filets, perches, etc.) Lorsque les femmes utilisent des bateaux à moteur, elles les louent généralement à des hommes ou accompagnent des hommes à la pêche.

Plus que les hommes, les femmes ont recours à des techniques de pêche simples qui engendrent peu de frais d'investissement. Le fait que des habitats plus proches du rivage et des techniques de pêche moins productives soient exploités par les femmes peut expliquer leurs PUE moins élevées. Les femmes partent pêcher généralement moins longtemps que les hommes. Si le principal objectif des femmes est de nourrir la famille, leur productivité annuelle plus faible s'explique simplement par le fait qu'elles arrêteront dès lors que la quantité requise est récoltée. On pourrait avancer que, en règle générale, les femmes pratiquent davantage la pêche durable dans la mesure où elles pêchent souvent pour assurer leur subsistance, et non à des fins commerciales et exploitent donc souvent les ressources en petites quantités. Dans les zones où les pressions démographiques et financières augmentent, et où il n'y a pas d'autre solution, les femmes participent toutefois intensivement à la pêche à des fins lucratives.

Toutes ces observations ne signifient pas que les Océaniques qui pêchent (contrairement aux pêcheurs hommes) aient des systèmes scientifiques traditionnels moins développés pour acquérir des connaissances et un savoir-faire détaillé concernant le comportement des espèces ou habitats ciblés, perfectionner leurs techniques de pêche ou comprendre la météo et les marées. Pour obtenir de bons rendements en un laps de temps limité, les femmes doivent avoir acquis une solide compréhension du comportement des ressources marines côtières, de la météo et de la mer. C'est pourquoi il n'est pas juste de dire que les activités halieutiques des femmes consistent uniquement à "ramasser des coquillages", à "ne pas s'intéresser à la technique", ou à revêtir une importance économique mineure" (Gina-Whewell 1995).

Il faut souligner que les données présentées ici donnent des tendances générales et qu'elles reposent sur des moyennes. Si on les examine attentivement, elles montrent l'évolution de la participation des femmes à la pêche, y compris celle des femmes qui ont recours à un bateau à moteur, partent pêcher de nuit, tirent des revenus de la pêche, et vont pêcher des invertébrés ou des poissons en plongeant. Très souvent, les résultats de ces femmes ne sont pas pris en compte individuellement, mais sont inclus dans les données communiquées par leur mari.

Le conservatisme peut être un facteur qui empêche les femmes d'explorer à fond de nouvelles modalités de pêche. À l'égard des femmes, cette attitude relève des forces traditionnelles qui sous-tendent les valeurs sociales et les normes de nombreuses sociétés (Ram-Bidesi 1995).

La participation des femmes à la pêche concerne souvent la plupart des aspects du marketing, sinon tous. Alors que les hommes qui pratiquent la pêche commerciale d'invertébrés sont très souvent en rapport direct avec des intermédiaires, ce sont surtout les femmes qui transforment et transportent poissons et invertébrés jusqu'au marché local, aux acheteurs et aux intermédiaires. La participation des femmes à la commercialisation devrait faire l'objet d'études plus approfondies.

Conséquences pour la gestion halieutique

L'intérêt des connaissances locales des femmes et de la manière dont elles sont transmises, ainsi que le potentiel des femmes de contribuer au bien-être, à la stabilité financière et au développement économique de leur famille, sont de plus en plus reconnus (Williams 2001; Omoto 2004; Bennett 2005). Une meilleure et plus complète connaissance des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche récifale et lagunaire permettrait d'améliorer la gestion des ressources halieutiques. Elle permettrait en effet de :

- cerner les groupes cibles,
- adapter la communication et la participation des parties prenantes ;
- cerner les besoins, et
- trouver et adopter des solutions appropriées.

Comme l'ont montré Kronen et Vunisea (2005), l'évolution des rôles, des stratégies et des pratiques halieutiques des hommes et des femmes en Océanie laisse à penser que la pêche récifale et lagunaire revêt une importance croissante dans la sécurité alimentaire des communautés côtières. Des enquêtes conduites aux Tonga et aux Îles Fidji ont montré que des sources de revenus différentes, plus lucratives, étaient préférées à la pêche artisanale. La nécessité croissante de disposer de liquidités explique les taux croissants d'émigration des membres du ménage qui assurent la subsistance de celui-ci en cherchant des emplois rémunérés en espèces dans des centres urbains proches ou éloignés. C'est pourquoi les femmes continuent de satisfaire les besoins réguliers en protéines de leur famille. Les captures réalisées par les femmes visent de plus en plus à répondre aux besoins saisonniers (denier du culte et droits scolaires), occasionnels (enterrements, mariages, etc.) ou réguliers (dépenses courantes du ménage) de liquidités si des virements sont effectués de manière irrégulière.

Les États et Territoires insulaires océaniques appliquent souvent des méthodes de gestion communautaire de la pêche, en raison des régimes traditionnels de gouvernance et de propriété collective qui sont en place. Plus récemment, ces méthodes ont servi d'outil efficace de gouvernance, dans des zones côtières isolées qu'une autorité centrale officielle éprouve des difficultés à servir, surveiller et gérer. Alors qu'une approche de la gestion communautaire de la pêche concerne la communauté dans son ensemble, la problématique hommes-femmes impose une adaptation précise de la planification et de la prise de décisions.

Un bon exemple, bien que limité, en est la campagne d'information et de protection des tortues marines conduite à Palau. Cette campagne s'adressait surtout aux femmes,

bien que les tortues marines soient uniquement capturées par des hommes à Palau. Si les femmes ne participent pas elles-mêmes à la pêche de tortues, elles jouent pourtant un rôle décisif, dans la mesure où elles régulent la fréquence et l'intensité des prises de tortues marines en contrôlant leur exploitation en tant que monnaie traditionnelle (*toluk*), bijoux précieux (*klilt*) et nourriture (populaire et festive) (Matthews 2002). Le fait que Palau soit une société matriarcale n'était pas la seule raison d'être de cette campagne ; celle-ci avait aussi pour objectif la prise en compte de la participation des catégories plus "invisibles", en l'occurrence celle des femmes.

En outre, il est aussi important, pour gérer efficacement la pêche, de déceler l'évolution des rôles respectifs des hommes et des femmes que d'évaluer l'état des ressources. Les décisions prises en matière de planification et de gouvernance doivent être axées sur une réponse adéquate.

Ce qui vaut pour la communauté vaut également à l'échelon national. Les services des pêches et les pouvoirs publics peuvent d'autant mieux répondre par des politiques appropriées que les rôles des uns et des autres — par exemple la participation des hommes et des femmes à la pêche récifale et lagunaire et leurs objectifs respectifs — et les évolutions possibles sont mieux compris.

La contribution des femmes à la pêche a les incidences suivantes au niveau de la politique et de la planification stratégique nationales :

- Stratégies sociales et santé
 - à l'échelon communautaire et, à une plus vaste échelle, à l'échelon national, contribution à la sécurité alimentaire, grâce à l'apport de protéines et d'autres produits nutritifs extraits des invertébrés et des poissons capturés par des femmes ;
 - participation limitée des femmes à la pêche récifale et lagunaire du fait de leurs responsabilités familiales, de l'éducation des enfants, des obstacles culturels à l'adoption de certains comportements et de certaines techniques, et absence de moyens financiers qui leur permettraient d'investir dans l'innovation ;
 - obstacles socioculturels à la reconnaissance des capacités des femmes et à leur pleine participation à la prise de décisions et à la gestion des ressources.
- Stratégies économiques et migration
 - évolution des femmes, qui deviennent les principaux soutiens de famille. À l'heure actuelle, beaucoup de femmes ont reçu une éducation, gèrent les affaires du ménage en l'absence de leur époux parti travailler, et exercent une plus grande influence sur la vie du village. Elles peuvent tirer des revenus réels de la pêche et de la gestion financière familiale. Cette évolution se trouve souvent renforcée par les liens que les femmes tissent entre elles (Vunisea 1995) ;
 - évolution des rôles des femmes dans les zones côtières isolées où la pêche est la seule ressource

fiable qui leur permette de gagner l'argent liquide nécessaire pour faire face aux dépenses courantes et assurer le bien-être du ménage du fait de la migration de la main-d'œuvre masculine. Bien que les transferts de fonds de l'étranger soient importants pour la famille, ils ne peuvent se substituer aux liquidités nécessaires au quotidien s'ils prennent la forme de denrées ;

- affaiblissement des réseaux de partage et de solidarité sociale sous l'effet de l'urbanisation et de la disparition des structures traditionnelles, et nécessité croissante de liquidités pour remplir les obligations sociales et satisfaire les besoins élémentaires du ménage, et
 - évolution de la contribution des femmes au PIB national, non seulement sous l'angle du rapport monétaire des prises vivrières et de leur distribution dans le secteur informel de la pêche, mais aussi au regard de la mondialisation, qui peut provoquer un changement marqué de la demande de poissons, et avoir des conséquences sur la pêche côtière.
- Stratégies environnementales
 - prise en considération du rôle des femmes, de leur potentiel et de leur contribution à l'exploitation durable des ressources marines côtières, en tant que propriétaires et utilisatrices des ressources et formatrices des nouvelles générations.
 - Stratégies institutionnelles et sensibilisation
 - reconnaissance de la nécessité d'apporter un soutien institutionnel aux femmes pêcheurs, à l'échelon national et communautaire et sous l'angle de la vulgarisation ;
 - évolution du rôle des femmes dans la pêche, qui impose que l'offre de formation réponde aux besoins de compétences à tous les niveaux ;
 - la prise de conscience par les femmes du soutien qui leur est offert doit tenir compte des mutations sociétales qui sont intervenues à toutes les échelles et dans tous les environnements, mais également des énormes différences qui existent encore entre les zones urbaines et rurales, les grandes îles et les îles périphériques, les cultures et les religions.

En conclusion, la grande question qui se pose n'est pas de savoir si les femmes du Pacifique vont à la chasse (ou plutôt, à la pêche, en l'occurrence), mais s'il convient d'inclure les femmes dans les politiques océaniques de la pêche côtière et la planification stratégique, sur un pied d'égalité avec les hommes. La démarche à adopter devra se fonder sur le postulat que les rôles des hommes et des femmes sont certes différents, mais qu'il faut accorder une attention égale aux hommes et aux femmes qui participent à la pêche côtière dans les États et Territoires insulaires océaniques.

Bibliographie

- Bennett E. 2005. Gender, fisheries and development. *Marine Policy* 29:451-459.
- Chapman M.D. 1987. Women's fishing in Oceania. *Human Ecology* 15(3):267-288.
- Commonwealth Secretariat. 1990. The role of women in the coastal fisheries of Papua New Guinea. Food Production and Rural Development Division, London.
- FAO. 1988. Women in fishing communities: Guidelines. Rome, FAO.
- Gina-Whewell L. 1995. Roviana women in traditional fishing. p. 19-29. In: Matthews E. (ed.). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Women and Fisheries Network, Suva, Fiji.
- Kronen M. 2005. *Alu toutai - Na laki qoli* - Plaisir ou travail: la participation des enfants scolarisés à la pêche vivrière aux Tonga et aux Îles Fidji. HINA, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS 14:9-17.
- Kronen M. and Vunisea A. 2005. Women in two Pacific island fisheries and aquaculture. p. 13-14. In: Williams S.B., Hochet-Kibongui A.-M. and Nauen C.E. (eds). *Gender, fisheries and aquaculture: Social capital and knowledge for the transition towards sustainable use of aquatic ecosystems*. ACP-EU Fisheries Research Report 16. Brussels.
- Matthews E. 1991. Women and fishing in traditional Pacific Island cultures. p. 29-33. In: Workshop on People, Society and Pacific Islands Fisheries Development and Management: Selected papers. Inshore Fisheries Research Project Technical Document No. 5. South Pacific Commission, Noumea, New Caledonia.
- Matthews E. 2002. À l'intention des femmes de Palau, une campagne d'information sur les tortues. HINA, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS 10:8-9.
- O'Brien D. 1984. Women never hunt: The portrayal of women in Melanesian ethnography. p. 53-70. In: O'Brien D. and Tiffany S.W. (eds). *Rethinking women's roles: Perspectives from the Pacific*. Berkeley, USA: University of California Press.
- Omoto R. 2004. Le contexte des connaissances différenciées par sexe : collecte de données minimales exhaustives sur les femmes dans les communautés côtières. *Ressources marines et traditions - Bulletin de la CPS* 16:17-27.
- Ram-Bidesi V. 1995. Changes to women's roles in fisheries development in Fiji. p. 71-91. In: Matthews E. (ed.). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Women and Fisheries Network. Suva, Fiji.
- Rawlinson N.J.F., Milton D.A., Blaber S.J.M., Sesewa A. and Sharma S.P. 1995. A survey of the subsistence and artisanal fisheries in rural areas of Viti Levu, Fiji. ACIAR, Canberra.

- Ruddle K. 1993. The transmission of traditional ecological knowledge. p. 17–31. In: Inglis J.T. (ed.). *Traditional ecological knowledge: Concepts and cases*. International Program on Traditional Ecological Knowledge. IDRC, Ottawa, Canada.
- Ruddle K. 1994. Local knowledge in the future management of inshore tropical marine resources and environments. *Nature and Resources* 30(1):28–37.
- Schoeffel P. 1995. Women in fisheries in the Pacific Islands: A retrospective analysis. p. 7–19. In: Matthews E. (ed.). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Women and Fisheries Network, Suva, Fiji.
- Seki E. and Sen S. 1994. Meeting information needs on gender issues in inland and small water body fisheries. FAO, Harare.
- Sen A. 1999. *Development as freedom*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Tuara P.N. 1995. Foreword. In: Matthews E. (ed.). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Women and Fisheries Network, Suva, Fiji.
- UNDP (United Nations Development Programme). 2003. *Human Development Report 2003: Millennium Development Goals: A compact among nations to end human poverty*. New York: Oxford University Press.
- Vunisea A. 1995. Subsistence fishing, women and modernisation in Fiji. p. 101–109. In: Matthews E. (ed.). *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Women and Fisheries Network, Suva, Fiji.
- Whiting J.W.M. 1941. *Becoming a Kwoma*. London, UK: Oxford University Press.
- Williams M.J. 2001. Women in fisheries: Pointers for development. p. vii–xv. In: Williams M.J. (ed.). *Global Symposium on Women in Fisheries*. WorldFish Center.
- World Bank. 2003. *World Development Indicators 2003*. World Bank, Washington, DC.
- World Bank Group. 2003. *GenderStats*. <http://devdata.world-bank.org/genderstats>.

Influences des institutions traditionnelles sur les rôles de l'homme et de la femme dans la société

Aliti Vunisea¹

Compte tenu de l'importance croissante accordée aux méthodes participatives de gestion des ressources marines, à la gestion communautaire et à la participation de toutes les parties prenantes, il est aujourd'hui nécessaire d'examiner les rôles des hommes et des femmes dans les sociétés insulaires océaniques et de comprendre de quelle façon les institutions, et leurs conventions, dictent et influencent le mode de vie des populations. Dans la plupart des pays océaniques, les populations vivent dans des communautés définies par différents niveaux de regroupement (exemple : ménage, famille élargie ou clan, district et province). Ces groupes sont, dans la plupart des cas, régis par les us et coutumes de plusieurs institutions. Le terme "institution" peut désigner des institutions traditionnelles, coutumières et religieuses ou les acteurs du marché.

Dans nombre de sociétés insulaires océaniques, par exemple en Mélanésie, les rôles sont depuis toujours définis par la coutume et la division du travail entre hommes et femmes est nette. Les femmes s'occupent des tâches ménagères, de l'éducation des enfants et de la recherche de nourriture, alors que les hommes participent aux tâches plus difficiles sur le plan physique ou jugées plus dures, telles que l'abattage des arbres, le défrichage de la brousse pour y faire des jardins et la fourniture de denrées alimentaires de base. Les hommes pêchent généralement du côté des récifs, alors que les femmes pêchent principalement dans les zones côtières. La pêche et la recherche de nourriture continuent de suivre cette répartition dans de nombreux villages ruraux de Mélanésie (par exemple, aux Îles Fidji et aux Îles Salomon). Toutefois, les rôles habituellement attribués aux hommes et aux femmes sont en train de changer dans les communautés situées à la périphérie des zones urbaines et là où les femmes ont un emploi rémunéré. Les institutions traditionnelles peuvent ainsi définir les domaines de travail et les attentes des hommes et des femmes dans leurs sociétés.

Dans les pays polynésiens, les rôles sociétaux sont également délimités, mais on retrouve un certain chevauchement dans les tâches dites ménagères des hommes et des femmes au sein du foyer, les hommes préparant volontiers les repas pour les rassemblements communautaires et les repas familiaux du dimanche. Au Samoa, les hommes se chargent habituellement de cuisiner tous les repas avec

des invités ou en marge de grandes manifestations communautaires. En Micronésie, les rôles des femmes et des hommes sont clairement établis et sont assez proches des rôles polynésiens : les hommes se consacrent aux activités plus physiques, mais s'occupent également de certaines tâches traditionnellement réservées aux femmes au sein du foyer. Dans les îles périphériques des Îles Marshall, les femmes s'adonnent principalement à l'artisanat et au ramassage de coquillages d'ornement pour leurs objets, tandis que les hommes pratiquent la collecte d'invertébrés pour subvenir aux besoins alimentaires quotidiens de leur famille.

Là où l'économie de marché s'est installée et les femmes ont un emploi rémunéré, une nouvelle division du travail au sein du ménage fait son apparition. Si d'aucuns pourront alléguer que ces changements sont marginaux, voire quasiment nuls, dans de nombreux milieux ruraux, il est important de reconnaître que ces transformations existent, tout comme les obstacles au changement. Dans ce cas, les institutions peuvent inciter soit au changement, soit faire barrière lorsque les idéaux et les protocoles traditionnels sont respectés à la lettre au sein de la communauté.

Avec l'avènement de la modernisation, l'enseignement et le contact avec les cultures occidentales, les obstacles à la parité entre hommes et femmes dans de nombreux milieux s'effritent, et il est intéressant de s'attacher à l'influence qu'exercent les institutions communautaires sur les rôles sociétaux actuellement impartis aux hommes et aux femmes. Lorsque c'est la femme qui occupe un emploi rémunéré, c'est l'homme qui prend la relève des tâches ménagères. Ces nouveaux rôles sont habituellement acceptés au sein du ménage, mais la plupart du temps, ils sont décriés par la communauté dans son ensemble. Les rôles traditionnels sont, le plus souvent, considérés comme la norme en raison de la place importante qu'occupent les institutions traditionnelles et religieuses dans la société. Il n'est pas rare, dans certaines communautés, de voir une femme rejetée par les femmes de son entourage car elle a dépassé le cadre normal de participation et de comportement de la femme tel que défini par les institutions traditionnelles et religieuses.

Les institutions traditionnelles associent généralement une éthique coutumière solide au maintien des compor-

1. Chargée de recherche halieutique (pêche en milieu communautaire), Observatoire des pêches récifales du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ; Courriel : alitiv@spc.int

tements des hommes et des femmes dans les sphères définies par la coutume. En plus d'assumer de nouveaux rôles (comme la vente de poissons et fruits de mer), les femmes doivent toujours vaquer à leurs tâches ménagères. En l'occurrence, la pêche est alors considérée comme une extension du rôle ménager ou de soin de la femme. En conséquence, de nombreuses femmes mènent une double vie. Dans ce cas particulier, les attentes et exigences définies par la coutume déterminent clairement ce que la femme peut et ne peut pas faire. Dans certains cas, une femme se montrera très forte et indépendante dans un contexte totalement étranger à sa communauté, tel que son lieu de travail, mais devra se plier aux normes sociétales qu'on attend d'elle et tenir cette place lorsqu'elle est de retour dans la communauté ou qu'elle participe à des activités communautaires. Dans les milieux périurbains où nombre de femmes travaillent, les hommes et les femmes partagent parfois le travail à la maison. Dans ces cas, les femmes ont commencé à s'émanciper de diverses façons et jouissent notamment d'un statut différent en dehors de leur foyer, ont la capacité d'interagir et de travailler avec d'autres femmes, et leur contact avec le monde extérieur leur permet de prendre des décisions plus éclairées sur l'avenir de leur famille.

Dans les sociétés patrilinéaires, comme on en retrouve dans certaines régions des Îles Fidji, à Malaita et dans d'autres parties des Îles Salomon, les femmes sont de simples usufruitières des ressources marines dans la communauté de leur époux, car la propriété foncière n'est transmise qu'à la descendance masculine. Cette fois, les institutions traditionnelles déterminent le régime de propriété des ressources terrestres et marines, ainsi que l'accès à ces ressources et leur exploitation. Lorsque les femmes ont acquis un statut social supérieur par leur mariage, ce statut leur est retiré à la mort de leur époux. Le fait que les femmes ne soient pas propriétaires des ressources ou ne puissent pas y accéder a un impact direct sur la prise de décision en matière de développement et de gestion de la pêche. Bien que les femmes possèdent souvent des savoirs et des compétences uniques en ce qui concerne l'exploitation des zones du littoral, elles ne disposent d'aucun pouvoir reconnu qui leur serait nécessaire pour participer à la prise de décision. Néanmoins, il existe des exceptions à la règle. Ainsi, les femmes mélanésiennes, filles de chefs coutumiers, se voient accorder le même respect et la même autorité que les membres masculins de leur famille. Par conséquent, même dans les sociétés mélanésiennes les plus traditionnelles, les femmes de la lignée du chef peuvent occuper des postes de pouvoir.

Les institutions et l'éthique religieuses exercent, elles aussi, une influence sur les rôles masculins et féminins dans un grand nombre de pays insulaires océaniques, l'Église étant d'ailleurs l'un des principaux acteurs du changement. L'Église et la religion sont un mode de vie en Océanie, de sorte que tout enseignement de l'Église fait habituellement office de parole d'évangile pour les communautés. Nombre de femmes sont encore cantonnées aux rôles traditionnels, ou sont tenues d'assumer à la fois une fonction moderne

sur leur lieu de travail et une fonction ménagère définie par la coutume à la maison. La religion établit clairement les tâches et les modes de comportement féminins, acceptés le plus souvent sans poser de questions et suivis diligemment du fait qu'ils émanent d'institutions religieuses. L'influence des institutions religieuses est aussi patente dans la distribution des ressources et la gestion des finances des ménages. Certaines familles préféreront renoncer à l'éducation de leurs enfants et à d'autres besoins urgents pour respecter leurs obligations et engagements religieux. Dans ce qui semble un bouleversement évident du pouvoir au sein des communautés, les dignitaires religieux s'emparent dans certains cas de l'autorité des chefs traditionnels. C'est ce qui se passe au Samoa et aux Îles Fidji, où dans certains endroits, les pasteurs et les représentants de l'Église ont un statut social supérieur à celui des chefs traditionnels. Lorsque les institutions traditionnelles sont absentes d'une communauté, ce sont les groupes religieux qui reprennent à leur compte les activités communautaires. Pour ce qui est de la gestion des ressources marines, les institutions religieuses sont l'un des vecteurs d'éducation de la population.

Les conventions et normes sociales associées à ces institutions influent aussi sur les modalités de la pêche au sein des villages. Les obligations traditionnelles, appelées *oga* à Fidji, font partie intégrante des obligations culturelles quotidiennes des Fidjiens. Dans le cadre des *oga*, les gens sont tenus de donner ou d'acheter des biens adaptés à l'occasion, ou dans la plupart des milieux ruraux côtiers, de telles cérémonies supposent de vastes activités de pêche. Au Samoa, le *falavelave* est une obligation traditionnelle très similaire : il s'agit d'une cérémonie où chacun devra apporter sa contribution. Les *falavelave* comprennent généralement les mariages, les funérailles et le perçage des oreilles, comme à Niue et aux Îles Cook.

Dans le contexte de la pêche, les acteurs du marché peuvent englober les associations de pêcheurs, les intermédiaires, les exportateurs et les acheteurs. Quoique petits et presque invisibles à l'échelon d'une communauté, ces groupes ont une influence considérable sur les pratiques de pêche et les espèces pêchées. La pêche de l'holothurie, du troca et du poisson vivant de récif et la collecte de coraux sont presque toujours dictées par des entités externes. Les exportateurs, les groupes d'acheteurs et les intermédiaires fixent les prix et choisissent les espèces les plus lucratives sur le marché. Pour répondre à ces demandes, les pêcheurs des communautés changent les espèces qu'ils ciblent, leurs pratiques de pêche et l'intensité de la pêche. La demande débouche parfois sur une pêche intense pendant certaines périodes, les pêcheurs modifiant leurs pratiques de pêche et se centrant sur la demande du marché. Dans de nombreux pays du Pacifique, ce sont les propriétaires coutumiers qui octroient les accès aux ressources marines. Les acheteurs et les exportateurs se mettent alors directement en rapport avec les propriétaires des ressources et passent outre le Service des pêches ou l'autorité compétente en matière d'exploitation durable des ressources marines.

Les acteurs du marché et la demande qu'ils imposent aux pêcheurs à l'échelon de la communauté déclenchent une modification des rôles au sein des communautés de pêcheurs. Lorsqu'une espèce donnée est demandée, tant les hommes que les femmes peuvent participer à la pêche et à la vente des produits. Par exemple, hommes et femmes sont aujourd'hui plus nombreux à participer à la filière de la bêche-de-mer. Dans d'autres situations, les hommes se chargent des activités de pêche à visée commerciale et laissent les femmes pêcher les produits qui seront consommés à la maison (toutefois, dans certains cas, ce sont les femmes qui pratiquent la pêche commerciale).

Au fil du temps, les objectifs et la place plus ou moins dominante de toutes ces institutions dans la société ont changé. Si la participation des communautés au développement et à la gestion de la pêche moderne est importante, il importe également de tenir compte de ces institutions et de leurs fonctions et influences dans la société. Dans tout milieu communautaire traditionnel, il convient de travailler avec au moins une de ces institutions.

Que cela signifie-t-il pour la gestion des ressources marines ? Lorsque l'on cherche à recenser les différents interlocuteurs pour les besoins d'un projet, il faut également répertorier et classer les institutions concernées. Vu que les Océaniens s'identifient beaucoup à certaines institutions, il est nécessaire de travailler avec elles au moment d'appliquer des mesures de gestion des ressources marines.

Une autre question importante est en jeu : comment déterminer la marge de manœuvre que l'on peut laisser à une institution pour influencer sur les interventions de développement et de gestion de la pêche à l'échelon communautaire ? Les institutions religieuses exercent une forte influence sur les groupes d'hommes, de femmes et de jeunes, supplantant parfois les institutions traditionnelles. Dans d'autres cas, à l'arrivée de nouveaux groupes confessionnels dans une communauté rurale, les conflits internes sont fréquents. Certains s'éloigneront alors des savoirs, des compétences et des liens traditionnels. Il en résultera la formation de nouveaux groupes au sein de la communauté, et les institutions traditionnelles et les rôles définis par la tradition déborderont sur les nouveaux groupes religieux.

Pour que la gestion des ressources marines soit fructueuse, il est nécessaire de recenser les institutions occupant une place au sein d'une communauté et faire participer au mieux ces institutions dans le meilleur intérêt des ressources. Ces institutions sont également un excellent intermédiaire entre les membres des communautés et les partenaires externes. De la même façon, il convient de s'efforcer de mener des campagnes de promotion du milieu marin dans le but de sensibiliser les communautés, mais surtout ceux qui sont à la tête d'institutions régissant les ressources marines.

La pêche d'*Anadara* fait vivre les ménages des zones urbaines de Tarawa (Kiribati) et de Suva (Îles Fidji)

Lilian Fay,¹ Veikila Vuki,² Samasoni Sauni³ et Temakei Tebano⁴

Introduction

Les femmes sont majoritaires dans le secteur de la pêche vivrière dans l'ensemble de la région océanienne (Mathews, 1993). Ces dernières années, elles sont passées progressivement d'une pêche de subsistance à une pêche à visée semi-commerciale (Vunisea, 1998). Cette transition observée dans les pratiques de pêche a été principalement influencée par les besoins monétaires créés par la modernisation en général et les changements de modes de vie et de régime alimentaire qui en découlent.

Dans les États insulaires océaniques, la participation des femmes aux activités halieutiques côtières contribue sensiblement à la sécurité alimentaire des ménages et à la génération de revenus modestes. Dans nombre de pays océaniques, les populations sont tributaires des ressources marines côtières pour subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles. Les invertébrés marins, tels que les coquillages, représentent une part non négligeable des captures des femmes (Keough et al., 1993). Les coquillages, plus particulièrement les arches (*Anadara* spp.), sont un exemple d'espèce souvent ramassée, car elle réside dans les zones intertidales privilégiées par les femmes. Les coquillages représentent à la fois une source importante de protéines pour l'homme et une source de revenus pour les petites communautés et les villages côtiers.

Bien que ces bivalves constituent une importante source de protéines alimentaires et de revenus des populations autochtones résidant dans les zones côtières de Kiribati et de Fidji, ils n'ont suscité qu'un intérêt marginal dans la littérature scientifique et auprès des gestionnaires des pêches (Tebano et Paulay, 1995). Cela s'explique en partie par le fait que les ramasseurs d'*Anadara* sont surtout des femmes qui ont un statut social assez bas et sont peu reconnues dans les communautés de pêcheurs (Fay-Sauni, 2001). Il a été avancé que l'absence d'informations analytiques sur les rôles respectifs des hommes et des femmes a entravé la progression des femmes dans le secteur de la pêche (Mitchell, 1994).

La présente étude est axée sur la participation des femmes à la pêche d'arches dans les zones urbaines de Kiribati et des Îles Fidji. Elle comprend l'examen des activités de pêche d'*Anadara* et de leur importance socioéconomique

au sein des ménages vivant dans les zones urbaines. La pêche d'*Anadara* étant une activité particulièrement courante des femmes de ces deux pays, les chercheurs se sont également demandé dans quelle mesure les femmes des zones urbaines subviennent aux besoins de leur famille par la pêche vivrière et d'autres sources de revenus.

Sites étudiés

Tarawa, Kiribati

Tarawa Sud est composé d'une multitude d'îlots situés le long de la bordure méridionale de l'atoll et tous reliés par des ponts-jetées, ce qui permet aux communautés de se déplacer aisément d'un îlot à l'autre et de chercher du travail dans les grands centres urbains de Bairiki et de Betio. La population très nombreuse de Tarawa est, directement ou indirectement, tributaire des ressources marines côtières. En l'occurrence, les espèces *Anadara* constituent l'une des ressources les plus accessibles aux femmes et aux ménages.

Les îlots de Tarawa font face, côté océan, à un platier récifal de quelques centaines de mètres de large, principalement composé de zones intertidales, ainsi qu'à un vaste banc de sable, côté lagon. Une grande partie de la bordure occidentale de l'atoll, située en-dessous du niveau de la mer, est formée par un vaste récif barrière immergé à quelques mètres de profondeur, ouvert en un seul point par une passe profonde à la pointe sud.

La zone étudiée à Tarawa Sud s'étend de Teoraereke à Bikenibeu (figure 1). À Tarawa, *Anadara* est la famille la plus couramment observée dans les herbiers situés aux extrémités côté lagon des bancs de sable, le long des villages allant d'Ambo à Bikenibeu.

Péninsule de Suva, Îles Fidji

La péninsule de Suva, située à la pointe méridionale de l'île de Viti Levu, aux Îles Fidji, couvre une surface d'environ 15 km² (figure 2). La zone intertidale entourant la péninsule abrite un large éventail de poissons et d'invertébrés pêchés à des fins de subsistance (Quinn et Davis, 1997). Cette zone est principalement constituée de vasières à sédiments meubles. Les bancs de sable de cette

1. Marine Studies Programme, Université du Pacifique Sud, PO Box 1168, Suva, Îles Fidji. Courriel : lilian_sauni@hotmail.com
2. Marine Laboratory, University of Guam, UOG Station, Mangilao Guam, 96923. Courriel : vuki61@yahoo.co.uk
3. Agence des pêches du Forum, Honiara, Îles Salomon. Courriel : samasoni.sauni@ffa.int
4. Atoll Research Unit, Tarawa, Kiribati.



Figure 1. Tarawa, Kiribati.



Figure 2. Péninsule de Suva et zones et récifs qui l'entourent (Source: www.fiji.gov.fj).

région renferment, quant à eux, une ressource en invertébrés exploitée par les pêcheurs vivriers, qui constitue une importante source de produits marins frais pour de nombreux ménages à faibles revenus autour de la ville de Suva (Quinn et Davis, 1997).

Des études ont été conduites autour de la péninsule, du *Pony Club* aux zones de Nasese. Les sédiments formant le substrat y sont très variés : sable grossier et débris le long du littoral, et sable fin et vase principalement vers le centre. La graminée marine *Halodule uninervis* a été observée dans l'ensemble de la zone étudiée, et un herbier vaste et dense a été repéré au sein de la zone. Les graminées *Halophila ovalis* et *Springodium isoetifolium* ont également été observées.

Méthodes

Enquête par questionnaire

Une enquête par questionnaire a été conçue afin de recueillir des informations socioéconomiques auprès des ménages résidant dans les communautés urbaines visées par l'étude. Ce type d'information est indispensable à l'évaluation de l'incidence de la pêche d'arches sur la vie des femmes. L'enquête était limitée aux zones urbaines décrites ci-dessus des deux pays concernés, étant donné que c'est dans ces endroits que les arches sont soumises à une pression de pêche considérable (Davis et al., 1998). Les femmes ont été interrogées sur les revenus et les dépenses de leur ménage, leurs activités de pêche, leur

connaissance des espèces *Anadara* sur le plan traditionnel et biologique, et leur degré de participation à la conservation et à la gestion des ressources.

En tout, 97 femmes ont été interrogées sur leur rôle dans la pêche de *Anadara* à Tarawa Sud, à Kiribati, contre 84 femmes pour la péninsule de Suva, aux Îles Fidji. Le questionnaire portait sur la taille et la composition du ménage, le métier ou l'activité de chacun des membres de la famille, tout autre emploi occupé, le niveau de revenu tiré des activités de pêche, les méthodes de pêche utilisées par chaque ménage, et les expériences personnelles de la pêche d'arches (secteurs de pêche, méthodes employées, composition des captures et effort).

Enquêtes auprès des pêcheuses

Des enquêtes auprès des pêcheuses ont été effectuées en vue de déterminer le volume d'*Anadara* ramassé par les femmes (mesuré en kilogrammes par heure). Les captures d'arches réalisées par les femmes ont été mesurées par pesée à l'aide d'un peson portable, et l'effort de pê-

che a été quantifié en nombre d'heures consacrées à la pêche par les femmes.

Elles ont été interrogées à leur retour de la pêche. La durée de la pêche a été estimée à l'aide de trois grandes catégories : deux heures ou moins, quatre heures et six heures.

Résultats

Données démographiques et détails sur les ménages

La plupart des pêcheuses d'*Anadara* opérant à Tarawa Sud et à Suva se situaient dans la tranche d'âge des 30-39 ans.

L'étude a souligné que les jeunes femmes (de moins de 20 ans) sont habituellement tenues de rester à la maison à Tarawa Sud pour s'occuper des plus jeunes enfants, tandis que les autres femmes du foyer partent pêcher l'arche.

D'autre part, à Suva, les femmes participent en général plus activement à la pêche d'*Anadara*. L'étude a également révélé qu'un pourcentage assez élevé de femmes interro-

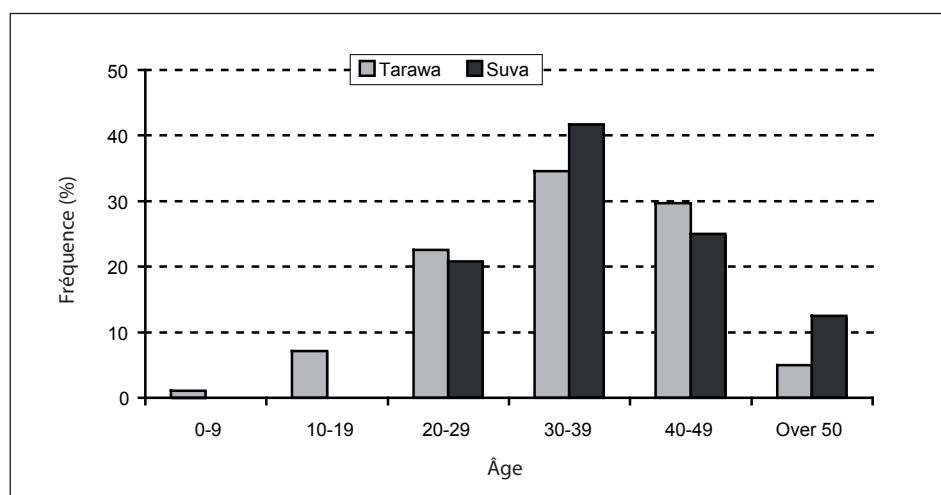


Figure 3. Composition par âge des femmes pratiquant la pêche d'*Anadara*

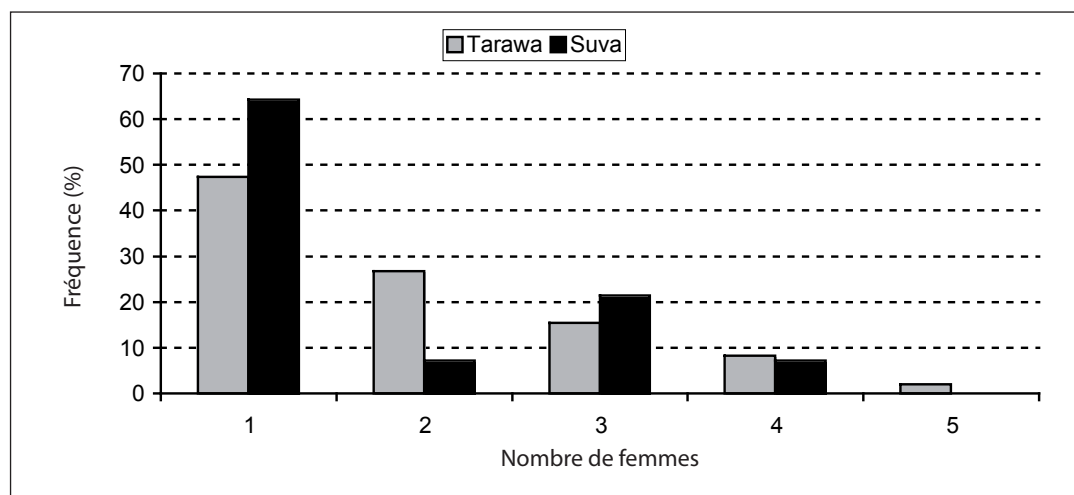


Figure 4. Nombre de femmes par foyer participant à la pêche d'*Anadara*.

gées (48 % à Tarawa Sud et 64 % à Suva) déclarait qu'au moins une femme du foyer s'adonnait au ramassage d'arches (figure 4) ; jusqu'à quatre femmes par foyer à Suva, contre cinq à Tarawa Sud, pêchaient l'arche (figure 4).

Plus de 90 % des femmes interrogées étaient sans emploi à Tarawa Sud, contre 57 % à Suva. Le taux élevé de chômage à Tarawa Sud explique que les femmes s'intéressent et participent davantage à cette pêcherie. Toutefois, même dans les foyers où certains membres perçoivent une certaine rémunération, les femmes continuent de collecter les coquillages pour compléter les revenus du ménage ou contribuer à la réduction des dépenses servant à l'achat d'autres sources de protéines. En revanche, les ménages de Suva ont accès à des sources relativement plus diversifiées et rentables de revenus, versés à la quinzaine, qu'à Tarawa Sud. Les femmes ont accès à des débouchés professionnels plus variés à Suva (usines de confection et autres industries manufacturières), et certaines femmes interrogées gagnent jusqu'à 300 dollars australiens à la quinzaine, contre 36 à 200 dollars australiens à Tarawa Sud.

Plusieurs ménages de Tarawa Sud étaient complètement dépendants de la pêche d'arches pour subvenir à leurs besoins vivriers et économiques. Quelque 62 % des femmes interrogées à Kiribati ont indiqué que tous les membres du foyer étaient sans emploi, contre 36 % à Suva. Neuf femmes de Tarawa Sud ont ajouté que la pêche d'arches était l'unique source de revenus du ménage. D'autres ménages avaient d'autres sources d'argent, comme la fabrication et la vente d'objets d'artisanat, la vente de coquillages (notamment *Anadara*), de beignets, de pain, de brioches, de *tibuta*, de friandises locales et d'autres articles.

Dans les deux pays, les femmes se rendent généralement sur les sites de pêche à pied ou en bateau (qui appartient habituellement aux hommes). À Tarawa Sud, les pêcheuses marchent jusqu'aux secteurs de pêche ou prennent le bus depuis Betio. À Suva, elles s'y rendent à pied, ou prennent le bus ou la navette, et parcourent le reste du chemin à pied. Ainsi, elles utilisent très peu les formes sophistiquées de transport ou y font très peu appel.

Zones ciblées et méthodes de pêche

Bien que l'on désigne la pêche d'arches par le terme "ramassage", les femmes possèdent un vaste savoir-faire qui leur sert à repérer les endroits où les arches sont partiellement enfouies, et elles se servent de leurs pieds de façon originale pour trouver les coquillages dans le sable ou la vase avant de les ramasser à la main. Par ailleurs, les femmes recherchent des signes de siphons de coquillages à la surface de l'eau à la marée montante. Elles repèrent visuellement les coquilles d'*Anadara* à moitié couvertes et entrouvertes dans les eaux claires à marée basse. En conséquence, à marée haute, on voit souvent les femmes marcher de la plage aux herbiers, tâtonnant le sable vaseux de leur orteils à la recherche de coquillages. Elles avancent jusqu'où elles peuvent, ne laissant que la tête hors de l'eau. Lorsque la marée redescend, elles se ser-

vent de leurs doigts pour chercher les coquillages. Cette méthode est particulièrement courante à Tarawa Sud. Aux Îles Fidji, les femmes tendent à partir à la pêche principalement à la marée de morte-eau.

Dans le village de Teoraereke, à Tarawa Sud, où les habitants viennent de se réinstaller, on a observé davantage de villageois pêchant l'arche. Cela pourrait s'expliquer par le taux élevé de chômage dans la zone, qui pousse les villageois à pêcher *Anadara* pour satisfaire leurs besoins alimentaires et financiers.

Les résultats d'enquête de cette étude montrent qu'à Suva et à Tarawa Sud, les pêcheuses privilégient les herbiers (*Halodule* sp.) et les zones de substrats meubles vaseux pour la pêche d'arches. Elles ont également coutume de chercher des arches le long des bancs de sable et des vasières sur le chemin des herbiers et à leur retour.

La fréquence des ramassages d'*Anadara* est élevée : les femmes pêchent plusieurs fois par semaine à marée basse. À Tarawa Sud, on distingue la fréquence de la pêche de subsistance de celle de la pêche de rente : en moyenne deux à trois sorties de pêche par semaine (65 %) pour la consommation du ménage, contre une activité quotidienne (83,5 %) lorsque la pêche est à la fois commerciale et vivrière. Par conséquent, exception faite du dimanche, le ramassage d'arches destinées à la fois à la vente et à la consommation du ménage constitue une activité presque quotidienne.

À Suva, environ 50 % des femmes pêchent au moins une fois par semaine, le samedi. Il leur est difficile de pêcher plus souvent pour cause d'autres obligations professionnelles ou familiales. Le nombre de femmes participant à la pêche dépend surtout de l'usage des captures : consommation familiale, vente, cérémonies familiales ou communautaires ou envoi à la famille à l'étranger et à Tarawa. Par conséquent, la collecte d'*Anadara* est une activité presque journalière sur les deux sites, d'autant plus fréquente que la pêche est pratiquée à des fins commerciales.

Ventes d'arches

L'étude montre que les activités de vente des arches sont plus nombreuses à Kiribati qu'à Fidji, ce qui traduit une plus forte dépendance par rapport à la ressource. À Tarawa Sud, l'arche est couramment vendue le long des routes, cuisinée ou fraîche, dans de grands sacs d'une contenance de 10 kilogrammes. Près de 56 % des femmes interrogées à Tarawa Sud vendent une partie de leurs captures, contre 7 % à Suva. Environ 85 % des femmes interrogées à Tarawa Sud vendent les espèces *Anadara* six fois par semaine, principalement sur le marché de Bairiki où la chair cuisinée se vend dans des sacs en plastique un dollar la pièce, servie avec du fruit à pain ou de la noix de coco. Parmi les femmes interrogées à Suva, très peu vendent le coquillage pêché sur le site étudié, et ce, uniquement lorsqu'elles ont un surplus de captures. En moyenne, les pêcheuses de Suva vendent *Anadara* au moins une fois tous les quinze jours.

À peu près 35 % des femmes interrogées à Tarawa Sud tirent quelque 150 dollars australiens à la quinzaine de la vente d'arches. Les gains moyens des femmes à la quinzaine s'élèvent à environ 167 dollars australiens. Ces revenus servent surtout à acheter des biens de première nécessité pour le ménage, à payer les frais de scolarité des enfants, les vêtements et les tickets de bus. Les revenus rapportés par les femmes au ménage viennent essentiellement de la pêche (44 %). De plus en plus, les femmes s'adonnent à des activités semi-commerciales telles que la vente de beignets, d'objets d'artisanat, de tabac roulé, de toddy bouilli et d'autres articles. Les recettes de ces ventes viennent compléter les revenus du ménage. À Tarawa Sud, il est estimé que 61 % des femmes sont les seules à faire rentrer de l'argent au sein du foyer (tableau 1).

Dans le cas de la péninsule de Suva, seules 7 % des femmes interrogées reconnaissent que les ventes d'*Anadara* contribuent aux revenus du ménage. La moitié de ces femmes ont indiqué que les ventes d'*Anadara* constituent leur unique source de revenu familial. Les 93 % restants pêchent uniquement pour leur consommation propre. Les femmes qui vendent leurs captures réinvestissent l'argent dans des biens de première nécessité pour leur ménage (surtout des produits alimentaires) et dans le transport.

Les prises d'*Anadara* sont vendues 2 dollars australiens le sachet (2–2,5 kg) sur le marché de Suva ou à des voisins. Ces ventes leur rapportent en moyenne 40 dollars australiens à la quinzaine. Sur le marché, les femmes vendent souvent, en plus des arches, des *Dolabella* (lièvres de mer), des crabes et des crevettes.

Analyse des prises et des niveaux de prise d'*Anadara* d'après les enquêtes auprès des pêcheuses

Approximativement 72 % des pêcheuses de Suva ont indiqué que les arches représentent entre 25 et 50 % de leurs captures, contre 59 % de femmes pour cette même catégorie à Tarawa Sud. En outre, 57 % des femmes interrogées à Suva ont déclaré que leurs prises moyennes s'élèvent à 2,5 kg, alors que les 43 % restants capturent à peu près 5 kg par journée de pêche. En revanche, 78 % des femmes de Tarawa Sud ont déclaré que leurs prises moyennes

étaient de 10 kg, tandis que 22 % pêchent de 15 à 45 kg par journée de pêche. Ces chiffres peuvent être révélateurs de la dépendance relative de ces deux groupes de femmes par rapport à la pêche vivrière et de rente d'*Anadara*, et pourraient être un indicateur de l'abondance du bivalve sur les deux sites étudiés.

Lorsque les femmes partent ramasser des arches sur les platiers, elles ciblent également d'autres espèces. Parmi les mollusques et les crustacés les plus couramment pêchés à Tarawa Sud figurent : *anadara* (arches, *Anadara* sp.), *nouoo* (strombe "sauteur", *Strombus luhuanus*), *katura* (mesodème, *Atactodea striata*), *koum'ara* (grisette, *Gafrarium pectinatum*), *koikoi* (asaphis du Pacifique, *Asaphis violascens*), *wiiaau* (escargot, *Cymatium muricinum*), *te ibo* (ver, *Sipunculus indicus*) et *nimatanaanin* (coquillage de récif). Toutes ces espèces se situent essentiellement le long des vasières et des herbiers. À Suva, les femmes pêchent en plus d'*Anadara* les espèces suivantes dans la zone étudiée : *kaidawa* (praire, *Periglypta puerpera*), *kuku* (moule de palétuvier, *Modiolus agripetus*), *drevula* (natrice, *Polinices flemingianus*) et *veata* (dolabelle commune, *Dolabella auricularia*).

Les femmes de Suva ramassent généralement entre 1 et 2 kg par heure de pêche, la majorité d'entre elles pêchant 2 kg h⁻¹ (48 %). À Tarawa Sud, les prises par unité d'effort (PUE) oscillent entre 1 et 8 kg h⁻¹ (figure 5). Les femmes pêchant le long des platiers du village d'Eita enregistrent les PUE les plus élevées (8 kg h⁻¹). Ces femmes remplissent à peu près trois sacs de 10 kg chacun par sortie de pêche et, pour la plupart, vendent leurs captures six jours par semaine. Cette fois encore, cet écart pourrait être un signe de l'abondance locale de ces espèces.

Les PUE moyennes s'élèvent à 3,1 kg h⁻¹ à Tarawa Sud (tableau 2), avec des prises moyennes d'environ 1 087 kg an⁻¹ par pêcheuse. Des estimations calculées sur la base d'une moyenne de 200-400 pêcheurs opérant par jour (Paulay, 1995) laissent entendre qu'entre 217 et 435 tonnes d'arches sont pêchées chaque année sur les bancs de sable de Tarawa Sud. Les données recueillies auprès des pêcheuses au cours de cette étude montrent, en outre, qu'en moyenne, 42 individus *Anadara* sont présents dans 1 kg à Tarawa Sud.

Tableau 1. Contribution des femmes aux revenus du ménage à Tarawa Sud (N = 97) et à Suva (N = 84)

Revenus des ménages	Contribution (%)	
	Tarawa Sud	Suva
Gagnés uniquement par les femmes	61	-
Gagnés principalement par les femmes	20	17
Gagnés en partie par les femmes	13	43
Gagnés le moins souvent par les femmes	6	40

Discussion

Il ressort de la présente étude que la pêche d'*Anadara* revêt une grande importance dans de nombreux pays insulaires océaniques. Bien que les femmes participent à cette pêche essentiellement pour les besoins de leur foyer, les captures sont davantage vendues depuis quelque temps et contribuent ainsi sensiblement aux revenus du ménage, comme c'est le cas à Kiribati.

Les femmes qui pêchent l'arche se situent principalement dans la tranche d'âge des 30-39 ans. Cela dit, autour de la péninsule de Suva, certaines femmes de plus de 50 ans ont été fréquemment observées en train de pêcher. Il s'agit surtout de femmes mariées qui aident à rapporter de la nourriture et de l'argent à la maison. À Tarawa

Sud, ce sont surtout les femmes de moins de 50 ans qui pratiquent la pêche d'*Anadara*, même si leurs aînées sont considérées comme plus efficaces et plus aptes à ramasser *Anadara* du fait de leur connaissance précise de l'endroit et du moment où pêcher. Ces femmes possèdent de vastes connaissances sur les marées locales, les phases lunaires et la couverture nuageuse les plus favorables à certains types de pêche. Pour nombre de femmes, ce savoir-faire leur est transmis par les anciennes, et elles ne le transmettront à leur tour qu'à leur descendance. Aux Îles Fidji, les variations saisonnières influencent les modes de pêche de certaines espèces telles que le crabe de palétuvier et l'arche, qui sont alors ciblés selon un régime d'alternance.

À Tarawa Sud, le nombre de femmes pêcheuses d'*Anadara* par foyer est supérieur à celui de Suva. Cela s'ex-

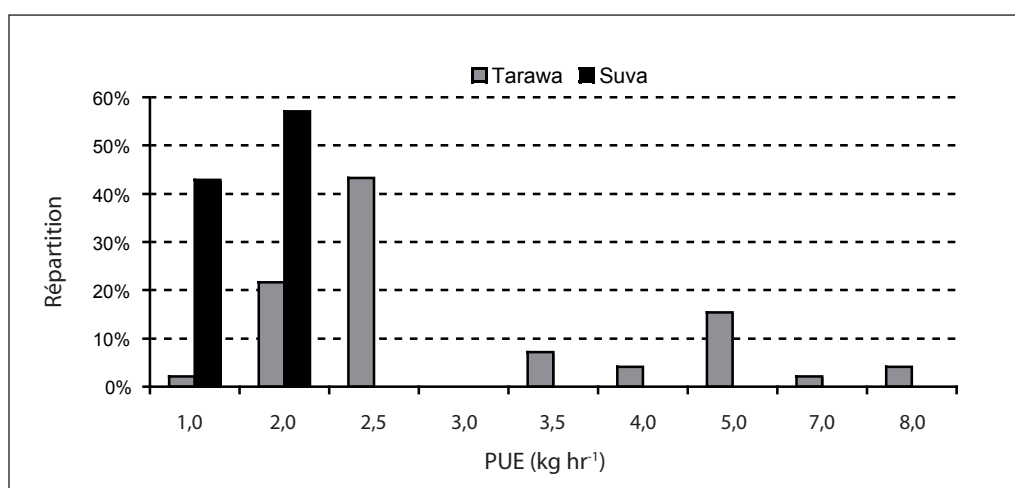


Figure 5. Répartition en pourcentage des prises par unité d'effort (PUE), exprimées en kilogramme par heure (kg h⁻¹), des femmes de Tarawa Sud et de Suva.

Tableau 2. Résumé des estimations de prises d'*Anadara* à Tarawa Sud et à Suva

Détails	Tarawa Sud	Suva
PUE moyennes (kg h ⁻¹)	3,1	0,6
Prises moyennes par pêcheuse par année	1087	118
Nombre moyen de pêcheuses par jour	200-435	5-9
Nombre d'arches par kilogramme	42	43
Nombre total d'arches pêchées chaque année	9 331 000-18 705 000	25 327-45 666
Surface totale couverte par l'enquête auprès des pêcheuses (m ²)	10 000 000	900 000
Densité relative d' <i>Anadara</i> dans la zone d'étude (individu m ⁻²)	2,9	2,9
Nombre approximatif d' <i>Anadara</i> dans la zone d'étude	29 000 000	2 610 000
Pourcentage capturé par an (%)	32-64,5	1-2

plique peut-être par le taux élevé de chômage, la taille importante des ménages et la forte abondance d'*Anadara* à Tarawa Sud. D'ailleurs, là-bas, de nombreuses familles s'en remettent complètement à la pêche d'arches pour satisfaire leurs besoins. Dans les ménages à faibles revenus, les arches servent à satisfaire les besoins en protéines des membres de la famille, et les produits de première nécessité sont achetés avec les quelques sous qu'ils possèdent.

Un autre facteur important permet d'expliquer comment ces ménages sont capables de subvenir à leurs besoins : la pratique culturelle du *te kaonoono*. Il s'agit d'un système traditionnel de cadeaux qui permet aux habitants de donner des aliments à une famille, des amis ou des voisins, et de recevoir en échange du poisson, du taro, du fruit à pain et des articles ménagers (Vunisea, 1996). Il est habituel que les personnes plus aisées donnent à leurs amis et à leurs proches de l'argent et des denrées de base importées, telles que du riz, de la farine et du sucre. Dans des circonstances exceptionnelles de grande précarité, les membres de la famille se rendent chez leurs voisins, amis ou proches et leur demandent de l'argent et de la nourriture. La consommation, la vente et l'échange d'*Anadara* contre des produits de base semblent occuper une place particulièrement importante dans les familles pauvres de Tarawa Sud. Toutefois, en l'absence de système adéquat de suivi ou de gestion, la collecte intense et continue d'arches par la population locale peut avoir des conséquences adverses sur la pérennité de la ressource.

Dans de nombreuses communautés urbaines océaniques, lorsqu'une seule personne travaille au sein de la famille, ses revenus sont souvent insuffisants pour subvenir aux besoins de tout le ménage. C'est ainsi que les femmes qui engrangent de petits revenus par différentes activités, telles que la pêche d'arches, jouent un rôle essentiel dans la vie économique du ménage.

Dans les deux pays, on note que les habitudes de consommation d'*Anadara* les plus courantes sont une consommation bihebdomadaire, voire une consommation journalière chez certains ménages. C'est particulièrement vrai pour les familles nombreuses de Tarawa Sud. Environ 77% des ménages résidant en zones urbaines à Kiribati ne possèdent pas d'embarcation pour parcourir le lagon à la recherche d'autres ressources halieutiques, ce qui explique pourquoi la consommation de coquillages y est supérieure à celle des îles périphériques.

Les méthodes et les engins de pêche restent très traditionnels et n'ont que très peu d'incidence sur les habitats voisins. À Kiribati et aux Îles Fidji, la pêche d'arches est exclusivement manuelle, les pêcheurs ramassant les individus à la main sans l'aide d'aucun engin de pêche. Néanmoins, les femmes ont coutume de retourner les pierres et de perturber les habitats des herbiers pour trouver *Anadara*, ce qui peut potentiellement abîmer le substrat et le reste de la faune. Plusieurs facteurs constituent des pistes pour expliquer les différents degrés de

participation des femmes à la pêche d'*Anadara*. En termes d'effort de pêche, les femmes de Suva pêchent au moins une fois par semaine (50 %). Cette fréquence de pêche est peut-être due au fait que ces femmes ciblent également d'autres organismes marins tels que les langoustes et les crabes de palétuvier. De même, les engagements professionnels de ces femmes (travail à la maison ou emploi rémunéré à temps partiel) influent sur leur effort de pêche.

En revanche, les femmes de Tarawa Sud pêchent six fois par semaine (46,4 %), soit toute la semaine sauf le dimanche. Cette pêche plus intense résulte principalement du faible accès des femmes au marché du travail à Kiribati. Contrairement aux femmes de Fidji, les femmes de Tarawa Sud sont confrontées à un marché de l'emploi anémique; les femmes privées d'emploi rémunéré n'ont d'autre choix que de pêcher l'arche.

La vente d'arches est monnaie courante à Kiribati. L'étude a montré que 56 % des femmes interrogées vendaient leurs captures à Tarawa Sud, contre 7 % à Suva. Environ 85 % des femmes de Tarawa Sud vendent leurs prises une fois par semaine, principalement sur le marché de Bairiki. À Suva, la ressource est exploitée surtout pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille, alors qu'à Tarawa Sud, la pêche d'arches sert tant à la consommation propre des ménages qu'à la génération de revenus.

À Tarawa Sud, les pêcheuses d'*Anadara* ont accès à un marché local prospère; elles vendent notamment des arches cuisinées sur le marché de Bairiki, surtout le jour de paie des fonctionnaires, toutes les deux semaines. L'étude révèle que 35 % des femmes de Tarawa Sud interrogées tirent, à chaque quinzaine, en moyenne 150 dollars australiens par personne de leurs ventes d'arches. Cette somme équivaut au salaire moyen des autres membres du ménage occupant un poste rémunéré. Ces femmes ont indiqué que, le plus souvent, leurs revenus servent à acheter les biens de première nécessité, à payer les frais de scolarité et à régler d'autres dépenses de ce type. Les chiffres d'affaires à Fidji diffèrent largement de ceux enregistrés à Kiribati : les pêcheuses de Suva ne gagnent qu'environ 60 dollars australiens tous les quinze jours.

Les captures des pêcheuses sont assez proches de celles enregistrées lors de précédentes études. Les prises moyennes par unité d'effort (PUE), estimées à $3,1 \pm 0,179 \text{ kg h}^{-1}$ (soit environ $1\,048 \text{ kg an}^{-1}$) à Tarawa Sud, se situent dans la fourchette d'estimations de Paulay (1995), à savoir des PUE de $8 \pm 6 \text{ kg h}^{-1}$. Les enquêtes auprès des pêcheuses ont permis d'estimer des PUE à $0,6 \pm 0,08 \text{ kg h}^{-1}$, soit 118 kg an^{-1} . Ce résultat est certes inférieur aux estimations de Quinn et Davis (1997), à savoir $1,1 \text{ kg h}^{-1}$, mais reste très proche de cette dernière estimation compte tenu de l'absence de variation autour de la valeur centrale. Cet écart dans les estimations des PUE peut s'expliquer par les méthodes d'enquêtes employées pour interroger les pêcheurs, la météo, la période de l'année où l'étude a été conduite et le nombre de personnes interrogées.

En résumé, comme pour les autres invertébrés collectés par les femmes, le ramassage d'arches n'est généralement pas considéré comme une activité de pêche et n'est donc pas recensé ou inclus dans les statistiques officielles. Notre étude met toutefois en lumière le rôle essentiel que joue cette activité halieutique dans la sécurité alimentaire et la génération de revenus des ménages résidant dans les zones urbaines de Kiribati et des Îles Fidji.

Remerciements

Nous tenons à remercier le personnel du centre de recherche sur les atolls et du Programme d'étude des sciences et des métiers de la mer de l'Université du Pacifique Sud pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée tout au long de l'étude. Ce projet a été parrainé par le deuxième Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud (C-SPOD) et l'Université du Pacifique Sud. La bourse accordée par le Programme canadien a permis la participation de l'auteur principal au projet. Nos remerciements vont également à Aliti Vunisea pour ses commentaires utiles. Nous remercions tout particulièrement les nombreuses femmes de Kiribati et des Îles Fidji qui ont généreusement accepté de répondre à nos questions pendant leurs opérations de pêche.

Bibliographie

- M.T., Newell P.F. and Quinn N.J. 1998. An urban women's subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji: potential threats and public health considerations. In: Seeto J. and Bulai N. (eds). Papers presented at Symposium 8th Pacific Science Inter-Congress, University of the South Pacific, Fiji.
- Fay-Sauni L. 2001 A comparative study of women's involvement and the management of the arkshell fisheries (*Anadara* sp.) in Kiribati and Fiji. MSc Thesis. University of the South Pacific.
- Keough M.J., Quinn G.P. and King A. 1993. Correlations between human collecting and intertidal mollusc populations on rocky shores. *Conservation Biology* 7:378-390.
- Matthews E. 1993. Women and fishing in traditional Pacific Island cultures. In: Workshop on People, Society and Pacific Islands Fisheries Development and Management: Selected Papers. Inshore Fisheries Research projects Technical Document No. 5, South Pacific Commission, Noumea, New Caledonia, 29-33.
- Mitchell J. 1994 Subsistence, surplus and seaweed: Women's fishing and marine work in Kiribati. Canadian Bureau of International Education, Canada.
- Ministry of Lands, Fiji Government. Map of Viti Levu-Navua, Suva and Nausori. www.fiji.gov.fj
- Paulay G. 1995. Benthic ecology and biota of Tarawa Atoll Lagoon: Influence of equatorial upwelling, circulation, and human predation. In: Abbott R.R. and Garcia J. (eds.). Management Plan for Tarawa Lagoon, Republic of Kiribati - Management Plan. Biosystems Analysis, Inc., Santa Cruz, CA, 3:1-34
- Quinn N. J. and Davis M.T. 1997. The productivity and public health considerations of the urban women's daytime subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji. In: The South Pacific Journal of Natural Science 15:61-90.
- Tebano T. and Paulay G. 1995. Variable recruitment and changing environments create a fluctuating resource: The biology of *Anadara* (Bivalvia: Arcidae) in Tarawa. In: Abbott R.R. and Garcia J. (eds.). Management Plan for Tarawa Lagoon, Republic of Kiribati - Management Plan. Biosystems Analysis, Inc., Santa Cruz, CA, 3:1-34
- Vunisea A. 1996. Village fishing in Fiji: Modernisation and women's changing role: A case study of Ucuivanua and Kumi villages, Verata District, Eastern Viti Levu. MA thesis. University of the South Pacific, Suva, Fiji
- Vunisea A. 1998. Rôle des femmes dans les activités de pêche à Fidji (connaissances et compétences particulières des femmes dans ce domaine). Hina, les femmes et la pêche - Bulletin de la CPS 1:10-13.

Enquête sur la pêche d'*Anadara* dans le village d'Ucunivanua, dans le district de Verata (Îles Fidji)

Alifereti Tawake¹, Veikila C. Vuki² et William G. Aalbersberg¹

Introduction

Les communautés côtières du Pacifique tirent traditionnellement l'essentiel de leurs apports en protéines et de leurs revenus de la mer (Zann et Vuki 2000), et n'ont généralement pas d'autre choix pour subvenir à leurs besoins. Ces dernières décennies, l'accroissement démographique, l'instabilité politique et la monétarisation grandissante de l'économie (imputable à divers facteurs socioéconomiques) ont contribué à accroître la pression de pêche qui s'exerce sur les ressources marines.

Plusieurs enquêtes socioéconomiques sur les communautés de pêcheurs du district de Verata (Passfield 1997; Vunisea 1996) et d'autres régions des Îles Fidji (Hoffman 2002a, b; Davis *et al.* 1998; Mathews 1993; Veitayaki 1990) ont mis en évidence le lien entre l'exploitation grandissante des ressources côtières (et en particulier des invertébrés marins sessiles) et l'évolution du contexte socioéconomique. Toutefois, selon Passfield (1997), le manque d'informations sur les espèces côtières les plus ciblées, comme le bivalve *Anadara*, qui vit sur les vasières, rend impossible la gestion efficace et durable des ressources halieutiques côtières.

La pêche du bivalve *Anadara* constitue aujourd'hui encore une activité d'importance majeure dans nombre de villages côtiers des Îles Fidji, et en particulier le village d'Ucunivanua, situé dans le district de Verata. S'il s'agit avant tout d'une pêche vivrière pratiquée principalement par les femmes et les enfants, elle contribue néanmoins à satisfaire tout au long de l'année les besoins essentiels des ménages du village. Le bivalve *Anadara* est aussi le totem du grand chef de Verata et constitue une ressource économique importante pour les villageois (Vunisea 1996).

Les habitants d'Ucunivanua se sont alarmés du risque de surexploitation des stocks d'*Anadara* lié à l'augmentation du nombre de pêcheurs ciblant cette espèce et du volume des prises vendues ou consommées. En conséquence, le Département de l'environnement des Fidji et l'Université du Pacifique Sud (USP), en collaboration avec le Comité du Pacifique Sud pour l'écologie et l'environnement (SPACHEE) et le Réseau de conservation de la diversité biologique (BCN), ont tenté de trouver des solutions pour assurer la gestion durable de la ressource en *Anadara*

et ont notamment organisé des ateliers participatifs conjoints dans le district de Verata, afin de sensibiliser les communautés à l'importance que revêt la gestion de cette pêcherie.

Depuis 1995, les habitants d'Ucunivanua s'efforcent de gérer la ressource en *Anadara*, qui leur permet d'assurer leur subsistance. L'enquête présentée ici a été entreprise dans le but de recueillir des informations sur la pêcherie, aux fins de la gestion de cette précieuse source de revenus et de nourriture. Nous avons notamment recueilli des informations sur la participation des femmes à la pêche et sur la part que le bivalve *Anadara* occupe dans l'alimentation des villageois. Nous avons également décrit les méthodes de transformation qu'utilisent les femmes. Enfin, nous avons évalué l'importance de l'espèce au plan socioéconomique et défini plusieurs approches possibles de la gestion de la ressource.

Zone d'étude

L'enquête a porté principalement sur le village d'Ucunivanua, qui compte parmi les principales sources d'approvisionnement en produits de la mer du marché de Suva (Rawlinson *et al.* 1992). Il est situé dans le district côtier de Verata, dans la province de Tailevu, sur la côte orientale de Viti Levu (Figure 1). Une école primaire est située à proximité du village.

Le village d'Ucunivanua est représentatif des communautés animées d'un sens profond de la collectivité. L'économie locale repose principalement sur la pêche et l'agriculture, et quelques villageois occupent des emplois dans le secteur formel. En 1999, on comptait dans le village quatre petites coopératives, cinq bateaux de pêche et quatre pêcheurs titulaires d'une licence et propriétaires de bateaux à moteur hors-bord. Ces chiffres ont permis de replacer la pêche du bivalve *Anadara* dans le contexte approprié. Les autres activités économiques étaient la culture d'algues et l'achat, par des intermédiaires, de produits de la pêche.

Pour atteindre Ucunivanua, il faut emprunter une piste à partir d'un embranchement situé à 20 km au nord de Nausori, sur la Kings Road. Un autobus relie quotidiennement le village aux marchés de Suva et de Nausori.

1. Institute of Applied Sciences, Université du Pacifique Sud, PO Box 1168, Suva, Îles Fidji.
2. Marine Laboratory, University of Guam, Mangilao, Guam 96913



Figure 1. Le village Ucuivanua à l'est de Viti Levu.

Les habitants du village doivent partager les sites de pêche avec d'autres villages et districts voisins. Les zones côtières sont constituées de plusieurs types d'habitat importants (berges de rivière, prairies marines, mangroves, récifs frangeants, pâtés récifaux, entre autres). Le village d'Ucuivanua est bordé par une vaste zone intertidale ceinturée de récifs frangeants et parsemée, le long de la côte, de poches de mangroves. Les estrans intertidaux comptent parmi les habitats d'*Anadara* les plus exploités. Les populations côtières pêchent le bivalve *Anadara* principalement à des fins vivrières et, de plus en plus, pour se procurer des revenus.

En 1999, le village d'Ucuivanua comptait au total 338 résidents permanents (170 hommes et 168 femmes) et 68 ménages, dont 52 ont été interrogés dans le cadre de l'enquête sur la pêche des *Anadara*.

Participation des femmes à la pêche des *Anadara*

Les femmes et les enfants scolarisés (de moins de 15 ans) représentent 65 pour cent de la population totale du village. Toutes les personnes interrogées ont confirmé que les femmes et les enfants participaient activement à la pêche des *Anadara*. Des études antérieures (Vunisea 1996) et plusieurs enquêtes préliminaires avaient déjà permis d'établir que les femmes passaient toutes beaucoup de temps à pêcher dans les zones intertidales et ciblaient en particulier les *Anadara*. Les préadolescentes et les jeunes enfants accompagnent souvent leurs mères à la pêche.

On compte dans chaque ménage jusqu'à quatre ou cinq femmes et enfants participant à la collecte des coquillages. Les *Anadara* sont pêchés presque exclusivement par les femmes et les enfants (de moins de 15 ans). Les enfants scolarisés sont encouragés à accompagner leurs mères et les femmes de leur famille, et contribuent ainsi à compléter les revenus des ménages. Les femmes plus âgées (de

moins de 60 ans) pêchent également l'*Anadara* et d'autres organismes marins pour leur consommation personnelle. Les femmes pêchent aussi des holothuries (*Holothuria atra*, *H.scabra* et *Stichopus chloronotus*), d'autres espèces de bédouilles (*Tridacna squamosa*, *T.maxima* et *T.gigas*), des poissons de récif, des langoustes et des pieuvres, et ramassent diverses espèces d'algues, parmi lesquelles des algues rouges (*Hypnea* sp.). Les femmes qui pratiquent la pêche, et en particulier les plus âgées, ont une connaissance approfondie des zones intertidales locales.

Après la pêche, les femmes nettoient soigneusement les bédouilles et les débarrassent de la boue et du sable qui les recouvrent. Les *Anadara* sont ensuite triés par taille, et les plus gros sont conservés à proximité du village dans des cuvettes de marée jusqu'au jour du marché. Les coquillages de plus petite taille sont destinés à la consommation des ménages. Après avoir nettoyé les coquilles, les femmes en retirent la chair à l'aide d'un couteau et la font ensuite bouillir ou mariner dans du jus de citron avant de la consommer. Dans certains cas, la chair est mise à sécher ou à tremper dans des seaux d'eau de mer pendant une journée avant d'être consommée.

La commercialisation des bivalves *Anadara* sur les marchés de Nausori ou de Suva est l'affaire des femmes. Ils sont vendus en tas de 2 à 2,5 kilos au prix de 2,50 dollars fidjiens. Les femmes vendent aussi d'autres espèces marines, et notamment des lièvres de mer, des crabes, des pieuvres, des algues, des bédouilles, des holothuries et du poisson.

Importance d'*Anadara* au plan nutritionnel

Les ménages interrogés ont déclaré consommer des *Anadara* au moins deux fois par semaine : 42 pour cent des ménages d'Ucuivanua en consomment même quatre fois par semaine, d'autres jusqu'à deux fois par jour. *Ana-*

dara est généralement consommé cru, bouilli ou mariné dans du jus de citron (tableau 1). Dans 35 pour cent des ménages interrogés, la chair crue d'*Anadara* marinée dans du jus de citron (*kokoda*) est servie comme plat principal ou comme accompagnement. Près de 42 pour cent des ménages préfèrent faire bouillir les *Anadara* entiers (*vakavuso*), et 23 pour cent d'entre eux préparent les bénitiers entiers ou sans la coquille avec du lait de coco.

Tableau 1. Méthodes de préparation d'*Anadara* utilisées à Ucuivanua (dans les 52 ménages interrogés)

Méthode	Pourcentage de ménages utilisant cette méthode
Mariné dans du jus de citron (<i>kokoda</i>)	35%
Bouilli (<i>vakavuso</i>)	42%
Avec du lait de coco (<i>vakalolo</i>)	23%

La consommation d'*Anadara* assure aux habitants d'Ucuivanua des apports réguliers en protéines et en fer. Les ménages, qui comptent en moyenne six membres, consomment environ 98 *Anadara* par repas (3,1 kg). L'analyse de la valeur nutritionnelle des *Anadara* réalisée dans le cadre de cette enquête montre que la quantité totale de chair d'*Anadara* consommée est de 459 g par repas, ce qui représente en moyenne des apports quotidiens en protéines et en fer de 12 grammes et 17 grammes par personne respectivement. Le volume total des prises annuelles d'*Anadara* a été estimé à environ 364 439 bénitiers, soit 16 675 kilos pour l'ensemble du village.

Aux Fidji, 40 pour cent environ de la population souffre d'anémie (Aalbersberg 1991), maladie due à une carence en fer. On a donc analysé la teneur en fer de la chair d'*Anadara* pour déterminer si elle était suffisante pour garantir des apports en fer adéquats. Les valeurs enregistrées étaient élevées, et comprises entre 189 mg kg⁻¹ et 255 mg kg⁻¹.

L'enquête a également montré que le fer (II) est plus soluble dans le milieu acide des intestins (Coulata 1996) et que la consommation d'*Anadara* mariné dans du jus de citron conduit à une augmentation de l'acidité du milieu intestinal (pH~6). La présence d'un agent réducteur (vitamine C) favorise l'accroissement de la biodisponibilité du fer dans l'organisme et l'absorption du fer (II). Ces conditions acides entraînent par ailleurs une réduction du nombre de bactéries (*Escherichia coli*) présentes dans les *Anadara* (Naqasima, 1996).

Importance socioéconomique d'*Anadara*

Les ménages consultés étaient constitués pour une grande partie de six personnes, et l'on dénombrait entre deux et 10 personnes par ménage. Les familles comptaient en moyenne au moins deux enfants (âgés de moins de 15 ans), et une famille sur quatre comptait

un membre de plus de 60 ans. Nombre des ménages interrogés étaient de taille relativement limitée, beaucoup d'enfants scolarisés étant en pension ou à l'école à Suva à la date de l'enquête.

Les habitants d'Ucuivanua estiment qu'*Anadara* est la ressource la plus fiable, et celle dont la plupart des ménages dépendent pour subvenir à leurs besoins essentiels tout au long de l'année. Outre qu'il constitue la principale source de protéines de la population, *Anadara* représente environ 37 pour cent des revenus des ménages.

Tous les ménages interrogés (52) ont déclaré pêcher les *Anadara* à des fins vivrières et commerciales. Le nombre de personnes par ménage ciblant une seule espèce est beaucoup plus élevé dans le cas d'*Anadara* que des autres espèces exploitées à Ucuivanua.

Les bivalves *Anadara* sont recherchés avant tout parce qu'ils sont faciles à attraper et que l'on en trouve toute l'année. *Anadara* est la seule ressource halieutique locale pêchée et vendue sur les marchés chaque semaine de l'année. Les autres ressources marines commercialisées (poissons, holothuries, langoustes, pieuvres) ne sont pêchées que de manière saisonnière et viennent simplement compléter les revenus tirés de la pêche d'*Anadara*. Les *Anadara* ont aussi pour avantage d'évoluer dans des zones faciles d'accès : ils se ramassent à la main sur les vasières.

En 1999, le volume des prises d'*Anadara* réalisées à Ucuivanua était de 1308 kg par mois. La monétarisation grandissante de l'économie locale, l'accroissement de la demande de nourriture et la multiplication des obligations sociales des ménages pourraient expliquer l'augmentation du nombre d'individus capturés (88 *Anadara* par heure et par pêcheur, contre seulement 61 en 1998). Cette évolution tient principalement au fait qu'au cours de la période considérée, les villageois se sont investis dans des projets de développement des infrastructures. On a notamment constaté des augmentations temporelles de la population du village lors des travaux d'amélioration du réseau routier, qui, par ailleurs, ont sans doute permis aux pêcheurs de se déplacer plus facilement et de vendre leurs prises sur les marchés urbains et au bord des routes.

La nécessité de se procurer les revenus indispensables pour couvrir les coûts de l'hébergement et de la préparation des repas des travailleurs employés dans le cadre des projets de développement pourrait expliquer l'accroissement des revenus observés au cours de cette période. Ainsi, les revenus bimensuels tirés de la vente des *Anadara* sont passés de 42,28 dollars fidjiens en 1998 à 57,06 dollars fidjiens en 1999. Les activités de pêche sont généralement fonction de la demande (de revenus ou de nourriture) des ménages. Les entretiens avec plusieurs pêcheurs de premier plan ont confirmé que la fréquence et l'intensité des opérations de pêche étaient presque infailliblement dictées par les obligations sociales (*oga*) des ménages et du village dans son ensemble. Les résultats des enquêtes sur les revenus des ménages réalisées en 1999 sont présentés

au tableau 2, dont il ressort que la majorité des ménages (47 pour cent) tiraient en deux semaines entre 150 et 200 dollars fidjiens de la vente des *Anadara*.

Tableau 2. Pourcentages de ménages tirant un revenu de la vente d'*Anadara*.

Fourchette moyenne de revenus bimensuels (en dollars fidjiens)	Pourcentage de ménages
<50	8%
50-100	10%
100-150	30%
150-200	47%
>200	5%

Les ménages définissaient d'abord le montant dont ils avaient besoin pour subvenir à leurs besoins pendant toute la semaine et s'acquitter de leurs obligations sociales avant de partir à la pêche. Cette façon de procéder était pratique courante. À l'évidence, les ménages étaient soumis à des pressions grandissantes qui les contraignaient à gagner de plus en plus d'argent pour satisfaire des besoins toujours plus importants. De même, les pêcheurs qui vendaient leurs produits sur les marchés devaient constamment pêcher plus. La hausse des revenus tirés de l'exploitation des *Anadara* était due à l'accroissement des quantités d'*Anadara* ramassés et vendus, et non à l'évolution des prix de vente sur les marchés. En effet, on n'a observé aucune évolution des prix du marché pendant la période considérée, alors que, dans le même temps, le nombre d'*Anadara* ramassés et vendus n'a cessé d'augmenter, de même que les quantités d'*Anadara* consommés par les ménages.

L'enquête a clairement mis en évidence le lien entre l'accroissement du volume des prises et des facteurs socioéconomiques comme l'augmentation des besoins en revenus des ménages et la multiplication des obligations sociales des villageois. Les ménages devaient aussi fournir des revenus et des vivres pour couvrir les besoins découlant des projets de développement mis en œuvre dans le village.

Le tableau 3 rend compte de l'utilisation faite des revenus tirés de la vente des *Anadara*. L'argent gagné a servi principalement à payer les frais d'inscription des enfants scolarisés et à acheter leurs fournitures scolaires (36 pour cent). Par ailleurs, 31 pour cent des revenus tirés de la pêche des *Anadara* ont été consacrés à l'achat de provisions.

Tableau 3. Utilisation des revenus tirés de la vente des *Anadara*.

Utilisation	Pourcentage des revenus
Frais d'inscription et fournitures scolaires	36%
Provisions et articles ménagers	31%
Obligations traditionnelles et religieuses	13%
Autres (transports, vêtements))	20%

Méthodes novatrices de préservation et de gestion de la ressource en *Anadara*

Une nouvelle méthode de préservation et de gestion des ressources halieutiques côtières fondée sur des évaluations participatives des risques réalisées par les pêcheurs eux-mêmes a été appliquée à Ucunivanua. Les évaluations entreprises en 1998 et 1999 ont fait apparaître que la surpêche constituait une sérieuse menace. Les pêcheurs ont notamment fait état de graves menaces liées à la surpêche d'*Anadara*, à l'exploitation du corail et à l'utilisation de poison. Ils ont également mentionné d'autres activités et phénomènes susceptibles de mettre en péril la productivité et l'exploitation durable des ressources halieutiques, et en particulier la sédimentation accrue liée à l'érosion côtière et au ruissellement, le recul de la mangrove et la pollution des zones côtières. Les pressions économiques de plus en plus fortes, l'accroissement démographique enregistré dans la région, le recours inconsidéré à certaines pratiques de brûlis et d'abattage, le déversement des déchets domestiques et des eaux usées dans la mer et l'évolution des habitudes alimentaires et des structures sociales sont autant de facteurs susceptibles d'expliquer ces phénomènes.

Plusieurs évaluations rurales participatives axées sur la sensibilisation à l'environnement et la préservation de la biodiversité ont été organisées à Ucunivanua. Elles ont débouché sur l'élaboration d'un plan d'action communautaire et d'un plan de gestion intégrée des ressources halieutiques. Ce plan interdit notamment l'utilisation de poison, l'abattage des palétuviers et l'exploitation du corail. Il est également assorti d'objectifs précis visant à interdire le déversement de déchets dans la mer et à améliorer le système d'assainissement du village, grâce à l'aménagement de latrines et de cuisines aux normes dans chaque ménage. Le plan prévoit par ailleurs la création de refuges pour les poissons et d'autres espèces marines.

Plus de 90 pour cent des personnes interrogées se sont déclarées conscientes de la diminution de la taille des *Anadara* pêchés par rapport à l'année précédente. Les femmes ont indiqué qu'elles passaient de plus en plus de temps à chercher des *Anadara* et en trouvaient de moins en moins. Soucieuses de gérer durablement la ressource, les communautés ont décidé de décréter des zones taboues. Cette méthode traditionnelle de gestion des ressources n'est généralement utilisée qu'après le décès d'un grand chef. Par la suite, 52 pour cent des répondants se sont dits favorables à la création d'autres zones taboues afin de préserver d'autres espèces et les habitats adjacents, et de renforcer l'efficacité des zones taboues existantes. Ils ont également recommandé l'application de restrictions sur la taille et le volume des prises d'espèces vulnérables (39 pour cent) et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation supplémentaires (4 pour cent). Les villageois ont donné suite à l'ensemble de ces recommandations afin de garantir la pérennité de la ressource en *Anadara* et des autres ressources côtières.

Pour bien cerner les avantages que présentent les zones taboues, des équipes de villageois ont effectué un suivi

comparatif de l'abondance et de la taille des *Anadara* dans les zones taboues et sur les sites de pêche. Les résultats de cet exercice ont été présentés aux villageois (dans le cadre d'une démarche participative), afin de les amener à prendre conscience de l'utilité des zones taboues en tant que composantes du plan de gestion communautaire des ressources marines (Tawake *et al.* 2001).

Ce processus de suivi communautaire, fondé sur des concepts scientifiques et directement inspiré de méthodes traditionnelles d'évaluation des mesures de préservation des ressources, a permis de mieux cerner l'impact des activités de gestion communautaire des ressources marines. Il convient de souligner que la méthode de suivi retenue avait expressément pour objectif d'aider les communautés à mesurer de manière régulière l'impact des zones taboues sur la reconstitution des stocks. Ce processus simplifié de suivi communautaire a notamment permis aux villageois de prendre conscience de la nécessité d'intégrer les tabous traditionnels aux dispositifs de suivi et de gestion adaptative mis en place en milieu communautaire pour préserver la ressource en *Anadara*.

Résumé

La majorité des ménages du village d'Ucunivanua tirent des revenus relativement importants de la vente des *Anadara*. Si les villageois ciblent principalement cette ressource, c'est avant tout parce que les sites de pêche d'*Anadara* sont facilement accessibles durant la journée. De plus, cette pêche n'exige généralement aucun moyen de transport ou équipement particulier (masques, bateaux, par exemple). Elle consiste habituellement à parcourir les vasières à pied à marée basse à la recherche d'*Anadara*, qui sont ensuite ramassés à la main.

L'enquête a clairement mis en évidence la dépendance des habitants d'Ucunivanua à l'égard de la ressource en *Anadara*. Les villageois doivent se procurer des protéines et des revenus, et l'argent tiré de la vente des bivalves leur permet de subvenir aux besoins essentiels de leur famille, de couvrir les frais de scolarité de leurs enfants et de s'acquitter de leurs obligations sociales (cérémonies traditionnelles, obligations religieuses, vêtements, transport, entre autres). L'enquête montre par ailleurs que le nombre de ménages qui pêchent l'*Anadara* à des fins vivrières ou commerciales est plus important que pour toute autre pêcherie et ne cesse d'augmenter.

Une méthode novatrice fondée sur des évaluations rurales participatives a été appliquée afin de garantir la pérennité de cette précieuse ressource, dont les habitants d'Ucunivanua tirent à la fois de la nourriture et des revenus. Pour répondre aux préoccupations exprimées par les villageois, un plan de gestion communautaire des ressources halieutiques intégrant des tabous traditionnels a été élaboré et mis en œuvre. Le programme de suivi communautaire de l'abondance et de la taille des *Anadara*, qui repose sur des bases scientifiques, a permis aux villageois de prendre conscience de la nécessité de préserver cette ressource.

Bibliographie

- Aalbersberg W. G. 1991. Fiji. p. 26–29. In: Burlingame B and Monro J. (eds). Proceedings of the Third OCEANIAFOODS Conference. New Zealand Institute for Crop and Food Research Limited, Palmerston North.
- Coulter T.P. 1996 Food: The chemistry of its components. The Royal Society of Chemistry: Cambridge, UK.
- Davis M.T., Newell P.F. and Quinn, N.J. 1998. An urban women's subsistence fishery off Suva Peninsula, Fiji: Potential threats and public health considerations. In: Seeto J. and Bulai N. (eds). Papers presented at Symposium 8th Pacific Science Inter-Congress, the University of the South Pacific, Fiji.
- Hoffmann T.C. 2002a. Coral reef health and effects of socio-economic factors in Fiji and Cook Islands. Marine Pollution Bulletin 44:1281–1293.
- Hoffmann T.C. 2002b. The reimplementation of the Ra'ui: Coral reef management in Rarotonga, Cook Islands. Coastal Management 30:401–418.
- Matthews E. 1993. Women and fishing in traditional Pacific Island cultures. p. 29–33. In: Workshop on People, Society and Pacific Islands Fisheries Development and Management: Selected Papers. Inshore Fisheries Research projects Technical Document No. 5, South Pacific Commission, Noumea, New Caledonia.
- Naqasima M. 1996. An investigation of public health and fisheries issues concerning *Anadara antiquata* (Mollusca, Bivalvia: Arcidae) and *Batissa violacea* (Bivalvia: Corbiculacea). M Sc thesis, University of the South Pacific, Fiji.
- Passifield K. 1997. Valuing of inshore marine resources of the Pacific Islands. MA Thesis. University of the South Pacific, Suva. Fiji.
- Rawlinson N.J., Milton D.A., Blaber S.J.M., Sesewa A. and Sharma S.P. 1992. A survey of the subsistence and artisanal fisheries in rural areas of Viti Levu, Fiji. Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Suva, Fiji.
- Tawake A., Parks J., Radikedike P., Aalbersberg W., Vuki V. and Salasfsky N. 2001. Harvesting clams and data: Involving local communities in implementing and monitoring a marine protected area. A case study from Fiji. Conservation Biology in Practice 2(4):32–35.
- Veitayaki J. 1990. Village level fishing in Fiji: A case study of Qoma Island. M A thesis. University of the South Pacific. Suva.
- Vunisea A. 1996. Village fishing in Fiji: Modernisation and women's changing role: A case study of Ucunivanua and Kumi villages, Verata District, eastern Viti Levu. MA thesis. University of the South Pacific, Suva, Fiji.
- Zann L.P. and Vuki V.C. 2000. The status and management of subsistence fisheries in the South Pacific. p. 163–175. In: Borgese E.M. et al. (eds). Ocean Yearbook 14. The International Ocean Institute, University of Chicago.

Quand le risque de crédit en vaut la peine : investir dans des programmes de microcrédit en faveur des femmes des communautés côtières pauvres pour lutter contre la surpêche

Amanda Vincent¹

On observe actuellement une intensification de la surpêche dans nombre d'écosystèmes récifaux de la planète, du fait de l'explosion démographique des populations côtières, qui n'ont d'autre choix que de se tourner vers la mer pour trouver de quoi subvenir à leurs besoins. Pendant des années, les associations de protection de l'environnement ont tenté d'enrayer le phénomène en offrant aux pêcheurs pauvres des emplois dans d'autres secteurs. Pourtant, dans la plupart des cas, ces efforts sont restés vains, les solutions proposées n'étant viables ni au plan social, ni au plan économique. Je préconise pour ma part une stratégie différente : l'octroi de microcrédits aux femmes.

Depuis les années 70, la Grameen Bank et d'autres institutions de microfinancement ont permis à des millions de personnes vivant dans des pays en développement de créer leur propre emploi, sans avoir pour autant de garantie à présenter ni d'antécédents à faire valoir en matière d'emprunt. Dans la plupart des cas, les prêts sont octroyés à des femmes, notamment parce que les femmes sont jugées plus fiables et tendent à consacrer leurs revenus en priorité au bien-être de leur famille. Les programmes de microfinancement en faveur des communautés de pêcheurs pauvres doivent s'inspirer de cet exemple.

Le principe est le suivant : une femme sollicite un petit prêt — n'excédant pas 20 dollars É.-U dans certains cas — pour investir dans un projet ou une entreprise de nature à réduire l'effort de pêche de sa famille. Cet argent peut lui servir à monter une petite exploitation conchylicole, par exemple, ou à acheter un cochon dont elle vendra la viande. Les activités contribuant à réduire la dépendance alimentaire des ménages à l'égard de la pêche vivrière ont plus de chances d'être sélectionnées. De fait, les pratiques de pêche non viables se perpétueront tant que les communautés côtières pauvres n'auront pas accès à d'autres sources de protéines. Aujourd'hui encore, la plupart d'entre elles sont fortement dépendantes des produits de la mer pour se nourrir.

Je suis convaincue qu'un programme de microfinancement en faveur des femmes, outre qu'il permettrait aux populations d'abandonner la pêche au profit d'autres activités, contribuerait fortement à accroître l'impact des mesures de préservation des ressources en cours d'application, et ce à trois égards.

Premièrement, il permettrait aux femmes animées d'un réel esprit d'entreprise de mettre en œuvre des projets respec-

tueux des croyances, compétences, conditions et contraintes locales. Ces projets auraient ainsi plus de chances de réussir que les activités entreprises à ce jour, lesquelles sont tributaires pour la plupart d'experts extérieurs et s'avèrent très coûteuses pour les organisations extérieures qui en assurent la mise en œuvre.

Deuxièmement, plus les femmes auront de poids économique, plus elles pourront faire entendre leur voix au sein de la communauté. Dans les villages de pêcheurs du centre des Philippines dans lesquels je travaille, les femmes sont rarement consultées lors des réunions de planification initiales relatives à la gestion de l'écosystème local, en dépit du rôle majeur qu'elles jouent dans le secteur de la pêche comme dans celui de la préservation des ressources. Il en va de même dans d'autres régions du monde. Des femmes océaniques interrogées dans le cadre de projets de recherche ont fait remarquer que les statistiques halieutiques officielles et les instances décisionnelles ne tenaient pratiquement aucun compte de la participation des femmes aux activités de pêche, alors qu'elles pêchent la moitié de la biomasse prélevée chaque année dans la région. En consultant les femmes, on pourrait élaborer des plans de préservation des ressources s'adressant à l'ensemble des pêcheurs, et pas seulement aux hommes. L'autonomisation des femmes contribue de surcroît à renforcer la cohésion des communautés, ce qui favorise généralement les actions collectives axées sur l'amélioration de la gestion des ressources.

Le troisième, et sans doute le plus important des avantages d'un tel programme de microfinancement tient au fait qu'il entraînerait probablement une réduction du nombre des naissances. En effet, l'expérience a montré que les femmes qui peuvent s'assumer économiquement ont moins d'enfants, ce qui constitue un avantage majeur pour les communautés côtières, dans lesquelles l'accroissement démographique a pris de telles proportions qu'il compromet le succès des efforts de préservation des ressources.

Les initiatives visant à atténuer les pressions qui s'exercent sur les ressources marines exploitées à des fins vivrières ou commerciales tout en aidant les communautés locales présentent un intérêt majeur pour la préservation des ressources marines. À l'évidence, elles n'éliminent pas la nécessité de limiter la consommation et la demande de produits de la mer sur les marchés éloignés, mais constituent néanmoins un pas important dans la bonne direction.

1. Canada Research Chair in Marine Conservation at the University of British Columbia Fisheries Centre and Director of Project Seahorse.

Le poisson, clé de la sécurité alimentaire future des populations océaniques

Johann Bell¹

Source: *Islands Business*, octobre 2007. <http://www.islandsbusiness.com>

Maslow a montré que le processus de développement ne peut généralement s'amorcer qu'une fois les besoins essentiels des populations satisfaits (nourriture, abri, sécurité).² Cette règle vaut aussi pour le Pacifique : les plans visant à améliorer la santé et l'éducation, à créer des emplois et à gérer les ressources naturelles ne peuvent porter leurs fruits que si l'ensemble de la population a accès à des aliments nutritifs.

Mais la tâche est loin d'être aisée. Compte tenu de l'accroissement démographique très rapide enregistré dans la région, les interventions doivent être planifiées avec le plus grand soin afin de déterminer les moyens les plus efficaces de fournir aux populations insulaires du Pacifique la nourriture dont elles ont besoin.

Quatre programmes du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique — santé publique, statistique et démographie, pêche côtière et pêches hauturière (www.spc.int) — ont décidé d'unir leurs efforts pour aider les États et Territoires insulaires océaniques à relever le défi. Ils sont parvenus à la conclusion que la solution passait en grande partie par la consommation de poisson.

L'équipe de la CPS a calculé la quantité de poissons à consommer pour avoir un régime alimentaire sain, la consommation actuelle de poisson dans la région et la quantité de poissons requise pour garantir la sécurité alimentaire des communautés océaniques à l'horizon 2030.

Les résultats de cet exercice confirment la très forte dépendance du Pacifique à l'égard du poisson. Dans nombre de pays insulaires océaniques, le poisson représente entre 70 et 90 pour cent des apports en protéines animales. Il ressort également que la majeure partie du poisson consommé dans la région provient de la pêche vivrière, et que, dans la plupart des pays de la région, la consommation de poisson est largement supérieure à la consommation nécessaire à une alimentation équilibrée (à savoir 35 kilos en moyenne par personne et par an). La Papouasie-Nouvelle-Guinée, où la consommation de poisson est limitée en raison des difficultés d'accès à la mer, est la seule exception notable à cette règle.

Si l'on ne peut que se féliciter de constater que les populations insulaires océaniques mangent du poisson en quantités importantes, force est de reconnaître qu'elles n'ont guère le choix pour se procurer des protéines ani-

males. Le défi pour les planificateurs nationaux consiste donc à faire en sorte que des populations en constante augmentation continuent d'avoir accès, au plan matériel, social ou économique, au poisson dont elles ont besoin. Dans les zones rurales, il faut faciliter l'accès à la ressource pour permettre aux ménages de pêcher ou de produire le poisson qu'ils consomment eux-mêmes. Dans les centres urbains, il faut s'assurer que le poisson est vendu à des prix abordables.

Les quantités de poissons dont il faudra disposer en 2030 pour garantir la sécurité alimentaire de la région seront bien plus importantes que ne le pensent la plupart des gens (voir figure). Le fait est que les ressources halieutiques côtières, même si elles sont gérées de manière avisée, ne suffiront pas à satisfaire les besoins en poisson des pays insulaires océaniques, ce qui donne à réfléchir. Une première analyse montre que dans 13 des 22 pays insulaires océaniques, la production durable estimée de la pêche côtière sera très largement inférieure aux besoins en ressources marines en 2030. L'exemple des îles Salomon est particulièrement révélateur : la capacité de production durable de la pêche côtière n'est pas connue avec précision, mais devrait être de l'ordre de 5 000 à 10 000 tonnes par an, ce qui est très en deçà des 30 000 tonnes de poisson dans le pays aura besoin pour assurer la sécurité alimentaire de la population à l'horizon 2030.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que dans nombre de pays insulaires océaniques, une augmentation supplémentaire de la production de la pêche côtière est tout simplement inenvisageable. Dès lors, comment ces pays vont-ils se procurer le poisson dont ils ont besoin? L'amélioration de l'accès des populations rurales aux ressources thonières offre une partie de la solution, tout comme le développement de l'aquaculture en petits bassins. Le Pacifique abrite des ressources thonières plus que suffisantes pour nourrir les populations océaniques pendant des décennies. Si ces ressources font l'objet d'une planification et d'une gestion avisées, les vastes excédents dont dispose la région pourront contribuer, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, au développement des économies nationales, grâce à l'exportation des prises des flottilles nationales et à la vente de droits d'accès aux pays pratiquant la pêche hauturière. Le défi consistera à garantir aux populations rurales des approvisionnements en thons suffisants pour assurer leur sécurité alimentaire.

1. Directeur de recherche halieutique, Planification, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Email: johannb@spc.int
2. Voir la hiérarchie des besoins de Maslow à l'adresse http://en.wikipedia.org/wiki/Maslow's_hierarchy_of_needs

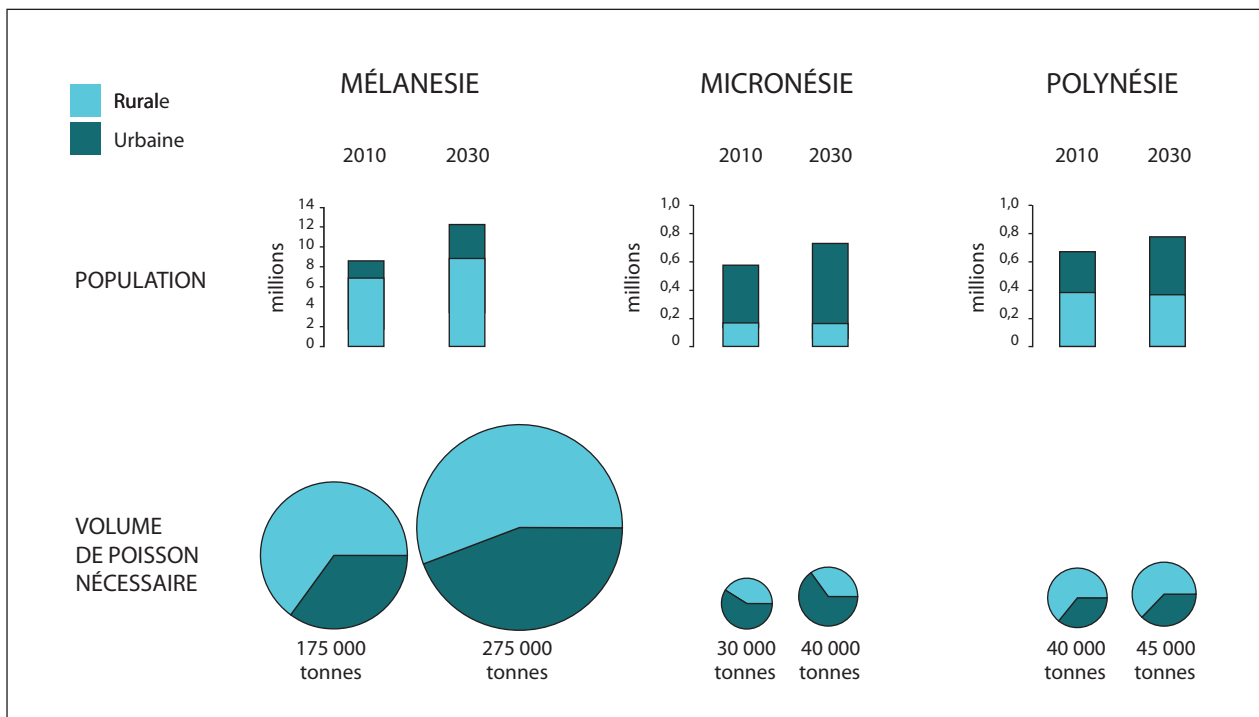
La CPS et la NZAID ont mis en œuvre un projet conjoint qui devrait permettre de franchir un premier pas dans cette voie. L'équipe du projet a modifié la conception des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés, couramment utilisés dans la région depuis le début des années 80, afin de réduire leur prix de revient et de prolonger leur durée de vie. Ces nouveaux DCP à faible coût, conçus pour être déployés en zone côtière, peuvent être utilisés par les communautés villageoises de pêcheurs. Ils peuvent être mouillés suffisamment près des côtes pour que les villageois puissent y accéder en pirogue, ou plus au large, dans le cas des communautés qui ont les moyens d'acheter et d'exploiter des canots à moteur. Les DCP favorisent la concentration des thons et autres gros poissons pélagiques, et devraient contribuer à un fort accroissement de la production de la pêche vivrière. Les essais menés à Niue et aux Îles Cook ont confirmé le potentiel de ces nouveaux DCP : la valeur brute des prises réalisées sur DCP était de trois à sept fois supérieure au prix de revient des DCP.

Nauru utilise déjà avec succès des DCP côtiers de conception novatrice. La Section développement et formation (pêche côtière) de la CPS a récemment aidé le Service des pêches et des ressources marines de Nauru (NFMRA) à mouiller à 500 mètres des côtes sept DCP côtiers simplifiés. Ces DCP, financés par Taiwan, sont munis de nouveaux systèmes d'ancrage constitués de grappins en lieu et place de blocs de béton, et peuvent être déployés depuis de petites embarcations. La CPS a également formé des pêcheurs locaux aux techniques de pêche à mi-eau,

et a fait appel à un constructeur naval australien basé à Kiribati, qui apprend désormais aux pêcheurs locaux à fabriquer des pirogues avec des matériaux et des outils modernes. Ces pirogues peuvent être utilisées pour pêcher sur DCP lorsque les conditions météorologiques sont raisonnablement bonnes.

Charleston Deiye, Directeur du NFMRA, a confirmé l'efficacité de ces nouveaux DCP. Des bancs mixtes constitués de coureurs arc-en ciels, de bonites, de thonines, de maquereaux, de thons jaunes et de tazards du large se sont formés autour de trois d'entre eux. Selon Charleston Deiye, les pêcheurs sont tous conscients de l'importance des DCP et veillent à ce qu'ils restent en place. Ils formulent même des suggestions quant aux améliorations que l'on pourrait y apporter.

Lors de la Conférence du Pacifique Sud, organisée l'année dernière à Apia, le NFMRA, la CPS et l'Agence des pêches du Forum ont présenté des exposés pendant la séance qui a eu pour thème "L'avenir de la pêche en Océanie – planifier et gérer pour assurer la sécurité alimentaire, la pérennité des revenus et la croissance économique" (http://www.spc.int/AC/conf_V_theme.htm). Le débat a permis non seulement aux pays insulaires océaniques de discuter des solutions pour optimiser la contribution des ressources thonières à la croissance économique, mais aussi de mieux planifier l'utilisation des ressources halieutiques, afin de garantir la sécurité alimentaire des populations.



Estimation prévisionnelle de la croissance démographique et du volume de poisson nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines du Pacifique (les estimations relatives à la Mélanésie se fondent sur une consommation annuelle moyenne de 35 kilos par personne et par an, hors zones intérieures de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les estimations concernant la Micronésie et la Polynésie sont basées sur les taux actuels de consommation de poisson par habitant).

Pleins feux sur la *Pacific Islands Marine Protected Area Community*¹

Meghan Gombos²

On s'accorde à reconnaître que les gestionnaires des aires marines protégées (AMP) des îles du Pacifique sont confrontés à des problèmes particuliers qui tiennent notamment à un déficit en ressources humaines et financières et à l'absence de contacts avec les autres AMP de la région. Si les AMP ont toutes des atouts et des caractéristiques qui leur sont propres, la plupart d'entre elles souffrent d'un manque de capacités. Par ailleurs, elles sont toutes très éloignées les unes des autres, ce qui empêche les gestionnaires de AMP d'apprendre les uns des autres et de s'inspirer des méthodes utilisées avec succès par certains de leurs confrères. Tous ces problèmes font qu'aujourd'hui, les réseaux d'aires marines protégées mis en place dans les îles du Pacifique ne sont pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être. Pourtant, beaucoup considèrent que la solution à ces problèmes se trouve dans les îles. Les méthodes traditionnelles de gestion des ressources marines appliquées dans le Pacifique sont vieilles de plusieurs millénaires. Le défi que doivent relever les gestionnaires d'AMP consiste donc à tirer parti de ces savoirs traditionnels tout en les adaptant aux techniques et pratiques modernes. En d'autres termes, pour contribuer à la bonne gestion des aires marines protégées, les méthodes traditionnelles locales doivent être activement encouragées, développées et intégrées au fonctionnement des réseaux existants d'aires marines protégées.

Soucieux de relever le défi, plus de 45 responsables d'aires marines protégées du Pacifique se sont réunis à Tumon (Guam) du 26 au 31 août 2005 pour débattre de leurs atouts et problèmes communs et de leur détermination à œuvrer ensemble en faveur de la gestion efficace des AMP. Les participants se sont exprimés en faveur de la création d'un réseau régional de coordination qui viendrait appuyer les efforts déployés à titre individuel ou collectif par leurs AMP respectives. Ils se sont engagés à travailler ensemble au sein d'une structure régionale évolutive appelée *Pacific Islands Marine Protected Area Community* (PIMPAC). La PIMPAC se veut un outil de collaboration entre les gestionnaires des aires marines protégées, les organisations non gouvernementales, les administrations fédérales, étatiques et territoriales, les communautés locales et d'autres acteurs œuvrant collectivement en faveur d'une utilisation et d'une gestion plus

efficaces des AMP dans les Territoires américains du Pacifique, les États insulaires océaniques librement associés aux États-Unis d'Amérique et les Fidji.

La mise en place de la PIMPAC est en cours. L'organisation aura plus particulièrement pour objectif d'établir des partenariats entre les responsables des AMP des îles du Pacifique, d'aider la région à renforcer la planification, la mise en place, la gestion et l'évaluation des aires marines protégées et de préserver les ressources marines des îles du Pacifique. La PIMPAC mettra ces partenariats à profit pour mettre en œuvre un plan stratégique triennal qui s'articule autour de quatre grands axes :

- 1) la formation et l'assistance technique — fournies dans le cadre d'ateliers régionaux de renforcement des capacités dans des domaines précis et de missions d'assistance technique sur le terrain, qui déboucheront sur des consultations approfondies au niveau local ;
- 2) le renforcement des capacités institutionnelles des établissements universitaires — pour favoriser dans le long terme l'élaboration de programmes d'enseignement sur la gestion des AMP et l'organisation de stages pratiques, l'objectif étant de former la prochaine génération de gestionnaires de AMP ;
- 3) l'échange d'informations — pour diffuser des informations actualisées sur les avancées récentes, les aspects scientifiques, les mécanismes de financement et les possibilités de formation qui présentent un intérêt particulier pour la région ;
- 4) les échanges-formation — pour encourager l'apprentissage par les pairs, et permettre aux gestionnaires de AMP d'acquérir une expérience pratique.

La collaboration qui s'est instaurée entre les membres de la PIMPAC a déjà permis de lancer l'ensemble de ces activités. Le volet formation et assistance technique est axé principalement sur la participation des acteurs locaux à la mise en valeur et à la gestion des sites protégés et au processus de planification et de gestion. Par la suite, la PIMPAC, forte du travail accompli en matière de planification et de gestion, apportera à ses membres un soutien technique approfondi dans d'autres domaines clés comme l'établissement de réseaux, le suivi, l'application de la règle-

1. La Pacific Islands Marine Protected Areas Community (PIMPAC) regroupe notamment des gestionnaires d'aires marines protégées, des organisations non gouvernementales, des communautés locales et des administrations fédérales, étatiques et territoriales qui œuvrent en faveur d'une utilisation et d'une gestion plus efficaces des aires marines protégées. La PIMPAC dessert les Territoires américains du Pacifique (Samoa américaines, Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, Guam, Hawaï) et les États de la région librement associés aux États-Unis d'Amérique (États fédérés de Micronésie, République de Palau, République des Îles Marshall), et travaille en partenariat étroit avec les Îles Fidji. Elle a plus particulièrement pour objectif de nouer des partenariats entre les responsables des AMP des îles du Pacifique, d'aider la région à renforcer la planification, la gestion et l'évaluation des espaces protégés et de préserver les ressources marines des îles du Pacifique.

2. Meghan Gombos est coordonnatrice de la PIMPAC et travaille à Honolulu (Hawaï). Courriel : meghan.gombos@noaa.gov

mentation en vigueur, la sensibilisation et le financement durable des AMP. Au cours de la période 2006-2007, la PIMPAC a entrepris les activités suivantes : recrutement d'un co-coordonnateur chargé d'aider l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) à coordonner les activités de la PIMPAC en Micronésie ; réalisation d'un guide sur la gestion et la planification des AMP ; organisation d'un cours régional de formation à la gestion et la planification ; assistance technique sur le terrain en matière de gestion et de planification dans sept des États et Territoires relevant de la compétence de la PIMPAC ; création d'un site web/d'une lettre d'information/d'un serveur de liste ; organisation de trois échanges-formation ; et aide à sept stagiaires en communication.

Enfin, la PIMPAC appuie avec vigueur plusieurs initiatives nationales et régionales visant à créer des réseaux regroupant des aires marines protégées ayant fait la preuve de leur efficacité. Elle intervient notamment aux côtés du Groupe spécial sur les récifs coralliens (États-Unis), du réseau national d'aires marines protégées des États-Unis, et de Micronesia Challenge. La PIMPAC continuera de coordonner la mise en place d'aires marines protégées bien gérées, afin de contribuer à la réalisation des objectifs que visent ces initiatives de grande ampleur. Les activités de la PIMPAC sont financées par la NOAA et le Département de l'Intérieur des États-Unis.

Toujours lutter ! Les femmes du secteur de la pêche créent leur propre organisation nationale pour défendre leurs droits, leurs moyens d'existence

Náina Pierrri¹ and Man Yu Chang²

Source: Yemaya March 2007. <http://www.icsf.net/icsf2006/>

En mars 2006, les femmes du secteur de la pêche du Brésil ont pris une importante décision en vue de renforcer leur organisation et leur mobilisation. Lors de la seconde Conférence nationale sur la pêche, des femmes de diverses régions du pays se sont concertées et sont parvenues à revendiquer leurs droits spécifiques. A la fin de la conférence, une structure nationale indépendante, appelée Articulation nationale des femmes de la pêche, a été créée. Un mois plus tard, les 8 et 9 avril 2006, elle tenait sa première réunion à Recife, dans l'État du Pernambuco. Le mois suivant, elle se faisait accepter comme membre à part entière du Conseil national des pêches, qui réunit des groupes d'intérêts et des institutions ayant des liens avec ce secteur d'activité.

Au cours du premier mandat de Luiz Inacio da Silva à la Présidence de la République (2002-2006), deux conférences nationales sur l'aquaculture et la pêche ont été organisées, en septembre 2003 et en mars 2006. Ces assemblées étaient précédées par des réunions dans les différents États de la Fédération. En décembre 2004 s'est tenue une réunion nationale des femmes de la pêche, précédée également par des réunions au niveau de chaque État.

Ces conférences et ces réunions avaient pour but de permettre aux fonctionnaires et autres responsables gouvernementaux d'avoir des contacts directs avec les gens de la pêche afin qu'il soit tenu compte de leur situation et de leurs revendications dans des politiques publiques spécifiques. Et les travailleurs de la pêche ont assurément trouvé là des occasions favorables pour mieux prendre conscience de leurs intérêts catégoriels et mieux s'orga-

niser. Ces réunions de trois jours chacune ont rassemblé en tout plus de 2 000 représentants venus des diverses régions du pays pour témoigner de leur vécu, définir et analyser leurs priorités et exprimer leurs doléances. Les déléguées en particulier avaient pleinement conscience que ces occasions étaient exceptionnelles et qu'il fallait en profiter pour renforcer la prise de conscience, l'organisation et la mobilisation, et faire preuve de vision, de courage et de dignité.

La création de l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil était le point culminant d'un processus qui avait commencé il y a trois ans au moins, en septembre 2003, au cours de la première Conférence nationale sur la pêche où des femmes liées à ce secteur ont commencé à débattre de leur situation. Elles ont vite constaté que la Conférence générale ne s'intéressait pas vraiment à leurs problèmes particuliers ; elles ont alors demandé au gouvernement d'organiser une conférence nationale des femmes de la pêche. Leur demande a été acceptée, et c'est ainsi que, l'année suivante (2004), a eu lieu la première Réunion nationale des travailleuses de la pêche, précédée par les réunions au niveau de chaque État. Même si la Réunion nationale était organisée par le gouvernement, les femmes ont exprimé vigoureusement et en toute liberté leurs revendications. Tout cela a été bien utile.

Lorsque les femmes sont arrivées à la seconde Conférence nationale générale sur la pêche en mars 2006, elles avaient déjà acquis un certain savoir-faire organisationnel, de sorte que, parmi tous les participants, c'est leur groupe qui a montré la plus grande capacité d'organisation. Elles

1. Professeur à l'Université fédérale de Paraná, Brésil. Courriel: nainap@click21.com.br

2. Conseiller, Département de l'Environnement et des Ressources Aquatiques, Secrétariat d'État du Paraná, Brésil. Courriel: manyu@click21.com.br

avaient défini trois objectifs pour cette assemblée : 1) obtenir un créneau dans le programme pour qu'une femme puisse s'exprimer sur leurs besoins particuliers à la cérémonie d'ouverture et de clôture, 2) changer les règles et paramètres de la conférence en ajoutant une clause stipulant que le comité permanent soit à 30 pour cent composé de femmes, 3) obtenir que la Conférence générale approuve le document finalisé à la réunion des Femmes de la pêche de 2004 afin de légitimer la demande des femmes qui veulent être reconnues comme intervenantes à part entière du secteur de la pêche.

Avant l'ouverture de la conférence, les femmes ont fait une manifestation imposante pour attirer l'attention du comité organisateur ; à la suite de quoi il a été prévu qu'une représentante des femmes de la pêche pourrait prononcer une allocution lors de la cérémonie d'ouverture. Le groupe a également obtenu que le comité organisateur de la conférence comprenne 30 pour cent de femmes. Deux cent signatures ont été collectées pour obtenir ce changement à l'assemblée générale, ce qui a été le cas avec l'approbation de tous les délégués. Le groupe a par ailleurs obtenu 400 signatures en l'espace de deux heures pour réclamer un changement de la législation qui permette de reconnaître officiellement le travail des femmes lié directement ou indirectement au secteur de la pêche. Avant et après capture, les femmes sont généralement présentes dans plusieurs activités, et on espérait que cette

initiative contribuerait à une meilleure prise en compte de ce travail et à l'attribution de droits sociaux aux femmes de la pêche.

À la suite d'une intense et fructueuse mobilisation, le groupe de femmes s'est réuni une fois de plus et a mis sur pied l'Articulation nationale des femmes de la pêche du Brésil. Cette nouvelle structure a tenu sa première réunion à Recife, les 8 et 9 avril 2006, avec l'appui du Conseil Pastoral des pêcheurs (CPP), un organisme de l'Église catholique orienté vers le travail social. Il y avait là environ 70 participantes. Les femmes ont débattu des principes et objectifs de la structure et défini un premier plan d'action pour le prochain mandat. Un document fondateur a été écrit, qui retrace l'historique du combat des femmes, expose leurs principaux problèmes, définit les principes et précise les doléances. Les principes retenus sont les suivants : solidarité, autonomie, démocratie, respect des différences, respect de l'environnement. Parmi les demandes prioritaires, citons : valorisation de l'identité des femmes et lutte contre toute forme de discrimination et de violence. Le document fondateur se termine par la phrase suivante : "La lutte pour la vie, toujours !", ce qui résume l'état d'esprit de ces femmes courageuses. Les enjeux principaux maintenant c'est de développer la participation de la base, de faire prendre conscience des questions de genre et de groupe social, de mobiliser encore plus à la fois au niveau local et régional et national.



Incertitudes pour l'avenir

Les ramasseuses d'algues dans le golfe de Mannar, au Tamil Nadu, sont confrontées à un avenir incertain

Ramya Rajagopalan¹

Source: Yemaya March 2007. <http://iscf.net/>

Shanti est une femme de 34 ans qui habite Meenarvarkuppam, un petit village de pêcheurs situé sur la côte de Kilakarai dans le district de Ramanathapuram, Etat du Tamil Nadu, Inde. Depuis l'âge de 10 ans, elle récolte des algues autour des îles du golfe de Mannar. Elle fait ce travail tous les jours, sauf le vendredi, car les responsables du village ont décidé qu'il n'y aurait pas de collecte ce jour-là. Les femmes de Meenarvarkuppam se rendent régulièrement sur les îles de Appa, Valia, Luli, Lusa et Manali.

Auparavant, Shanti restait sur les îles pendant la haute saison (de décembre à février) pour sa collecte. Maintenant elle s'y rend en *vallam* (canot) équipé d'un moteur hors-bord. Elle est dans un groupe de dix autres femmes, avec un homme chargé de la navigation. Elles partent vers 6 h du matin, après avoir préparé leurs deux repas avant d'embarquer, et reviennent vers 6 h du soir.

Comme toutes les autres femmes, Shanti fait le travail à la main et utilise des lunettes pour protéger les yeux. Un filet est attaché autour de sa taille et aux pieds elle a des sortes de palmes en métal. Elle plonge jusqu'à 6 ou 7 m pour récupérer des coquillages et des algues. Elle passe huit heures chaque jour dans l'eau, souvent jusqu'au cou, et est fréquemment penchée en avant pour saisir les algues. Cela lui rapporte entre 50 et 100 roupies (0,87-1,74 Euros) pour une journée, ce qui constitue l'une des principales rentrées d'argent de la famille (les parents et leurs trois filles).

La récolte des algues se fait sur une période de six mois au mieux, d'octobre à mars, car les vents sont trop forts le reste de l'année. Même durant la bonne saison, il n'est pas possible de ramasser des algues lorsque l'eau est trop trouble. En dehors de la saison, Shanti attrape des poissons et des crabes.

Elles sont une cinquantaine de femmes du même village à aller régulièrement collecter des herbes marines sur ces îles. Elles ramènent en tout environ 500-600 kg pour la journée. Elles ramassent aussi divers mollusques et des beaux coquillages. Aucune ne voudrait que leurs enfants aient à vivre de cette activité.

Les principales espèces ramassées sont *Gelidiella acerosa* et *Sargassum*. Elles sont vendues fraîches au commerçant qui vient les prendre au village, au prix de 4 roupies (0,07 Euros) le kilo pour la première et 10 roupies (0,17 Euros) pour la seconde. La première se récolte tout au long de l'année tandis que la saison pour la seconde ne dure que trois mois (octobre, novembre, décembre). Les commerçants qui prennent ces algues les séchent ensuite et les revendent à deux fabriques d'agar (gélifiant) situées à Madurai.

La récolte se fait sur les îles proches de Meenavarkuppam dans le chapelet d'îles (21 en tout) qui s'étire le long du golfe de Mannar. En 1986, dans le cadre de la Loi sur la protection de la nature (WPA 1972), le gouvernement du Tamil Nadu a classé cette région comme Parc national (aire marine protégée). Il est géré par la Direction de l'environnement et des forêts (service des Wildlife Warden).

Ces algues poussent seulement dans des eaux peu profondes autour des îles. Selon la Loi de protection de la nature (1972), il est interdit de prélever un produit quelconque dans un parc naturel. Entre 1986 et 2002, la réglementation n'était pas appliquée de façon stricte. C'est seulement en 2002 qu'on a demandé aux gens d'arrêter de ramasser des algues dans ces endroits.

Ces îles constituent la zone centrale de la Réserve de biosphère du Golfe de Mannar créée en 1989. Dans le cadre de la gestion de cet espace a été mis en oeuvre en 2002 un Programme PNUD-GEF-GOI (Programme des Nations unies pour le développement-Fonds pour l'environnement mondial- Gouvernement indien). Et pour gérer les aspects pratiques a été créé le GOMBRT (Gulf of Mannar Biosphere Reserve Trust). Pour discuter des stratégies possibles de préservation des algues dans le cadre de ces initiatives, un certain nombre de rencontres ont été organisées entre scientifiques, ramasseuses d'algues, commerçants et industriels.

Dans le golfe de Mannar, environ 5 000 femmes réparties dans une vingtaine de villages vivent de la collecte d'algues. Beaucoup d'entre elles ont adhéré à l'Union syndi-

1. Consultante, Centre de documentation de l'ICSF. Courriel: ramya.rajagopalan@gmail.com

cale des pêcheurs de Ramnad. Les restrictions soudainement apportées en 2002 ont eu de sérieuses répercussions sur la vie de ces femmes. Plusieurs discussions ont eu lieu dans le cadre de l'union syndicale et du village, et il a été décidé de réglementer l'activité de collecte (méthodes de prélèvement, jours autorisés...). Avant 2005, on utilisait des râteaux métalliques pour ramasser l'algue, ce qui était préjudiciable à leur propagation ultérieure. En 2006, l'union syndicale et un certain nombre de villages ont décidé de rejeter cette méthode. On a aussi demandé aux courtiers de ne plus acheter les lots ramassés de cette manière.

Malgré ces initiatives d'autorégulation, ces femmes sont fréquemment importunées par les gardes parce que le prélèvement d'algues autour des îles est officiellement interdit. Elles doivent donc faire le cadeau aux gardes et rangers pour pouvoir pratiquer leur activité traditionnelle.

Le 17 décembre 2006, pour parler de tous ces problèmes, s'est tenue une réunion à laquelle étaient conviés les ramasseuses d'algues, les grossistes, les industriels (l'Association nationale des fabricants d'agar et alginates), les instituts de recherche, le GOMBRT et les gestionnaires du Parc national du golfe de Mannar. Il a été décidé qu'il faudrait éviter de prélever des algues dans le périmètre du parc national, éviter d'utiliser des instruments destructeurs. Et la collecte serait interdite en mars, avril et mai, qui est la saison de repousse et de prolifération des algues.

Il a été demandé aux commerçants de proposer un prix convenable suivant l'espèce et la qualité et de s'abstenir d'acheter des produits immatures ou prélevés par des méthodes destructives. Au GOMBRT, il a été demandé d'aider les femmes à s'organiser en groupes d'auto-promotion (SHG) pour faire de la culture d'algues, et aussi de sensibiliser les divers intervenants à l'importance des algues dans la préservation de la biodiversité.

La période de fermeture de trois mois approchant, les femmes craignent les conséquences de cette mesure, étant donné que la collecte d'algues constitue pour elles la principale source de revenu. Dans la plupart des villages, on n'a guère prévu de solution de rechange pour compenser cette perte d'activité forcée. Pour le moment, on essaie de voir dans quelle mesure la culture de *G. acerosa* et de *Sargassum* serait rentable.

Les femmes ramasseuses d'algues du golfe de Mannar sont donc confrontées à de nombreux problèmes : restrictions sur l'accès à la ressource et la façon de récolter les algues, période de fermeture, prix déprimés... Pour qu'elles puissent continuer à vivre de cette activité professionnelle (la seule qu'elles connaissent), il faudrait que leur avenir soit pris en compte dans le prochain plan de gestion du parc national et de la réserve de biosphère. Beaucoup dépendra aussi de la façon dont tout cela sera mis en œuvre.



Nouvelle publication de la CPS : *Enquêtes socioéconomiques sur la pêche dans les pays insulaires du Pacifique: Manuel pour la collecte d'ensembles minimums de données*

par M. Kronen, N. Stacey, P. Holland, F. Magron et M. Power

Il n'est plus possible de gérer les pêcheries récifales et lagunaires en s'appuyant uniquement sur la biologie des stocks et la pêche. C'est là un fait que l'on commence à admettre dans toute la région océanienne. Nombre d'autres aspects concernant les communautés locales et la manière dont elles utilisent ces ressources sont lourds de conséquences pour la santé générale des écosystèmes marins côtiers. Citons notamment le recours à d'autres sources de revenus, le coût de la vie, l'accès aux transports par bateau et aux engins de pêche et les infrastructures de commercialisation.

Les informations socioéconomiques permettent aux agents des services des pêches et aux personnes ayant un intérêt dans les ressources côtières de surveiller et de gérer les ressources récifales et lagunaires de leur pays. Elles sont en outre indispensables à la prise de décisions éclairées en vue de l'utilisation durable des ressources marines côtières.

Les informations socioéconomiques peuvent aider les gestionnaires des pêcheries côtières à cerner les problèmes et à réorienter les priorités de gestion en conséquence. On sait aujourd'hui qu'il est fondamental de comprendre ces différentes caractéristiques d'une communauté pour être en mesure de gérer efficacement les ressources naturelles. Ainsi, l'importance des ressources halieutiques pour la préservation des institutions sociales, et par conséquent de la sécurité sociale au sein de la communauté, est mise en évidence par l'emprise de l'économie monétaire de type occidental sur les systèmes traditionnels non monétaires fondés sur l'échange. Ces aspects doivent être pris en compte, par exemple, lorsqu'on améliore les infrastructures de commercialisation pour développer les activités rémunératrices et faciliter l'écoulement des produits de la pêche côtière.

Ce manuel de 129 pages est un guide pour la collecte et l'analyse de données socioéconomiques relatives à la pêche récifale et lagunaire.

Le manuel, au format PDF, est accessible sur le site Internet de la CPS, à l'adresse:
http://www.spc.int/coastfish/Fishing/SocioEco_F/SocioEco_F.htm



© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2007

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais et français

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 262000; Télécopieur : +687 263818; Courriel : cfpinfo@spc.int
Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/Indexf/index.html>